



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 80 (1980), p. 287-345

Jean Gascoü

Douch : rapport préliminaire des campagnes de fouilles de l'hiver 1978/1979 et de l'automne 1979 [avec 24 planches et 6 dépliants].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric

DOUCH : RAPPORT PRÉLIMINAIRE DES CAMPAGNES DE FOUILLES DE L'HIVER 1978/1979 ET DE L'AUTOMNE 1979 *

Jean GASCOU et collaborateurs,
condensé par Jean VERCOUTTER

INTRODUCTION (Jean Gascou)

Les travaux de l'IFAO à Douch (Oasis de Kharga), commencés pendant l'hiver de 1976 sous la direction de S. Sauneron ⁽¹⁾ ont repris du 22 novembre 1978 au 4 février 1979 et du 23 octobre 1979 au 10 décembre 1979 sous la direction de J. Vercoutter. Nous présentons ici synthétiquement les premiers résultats de ces deux campagnes ⁽²⁾.

L'objectif prioritaire, accompli au cours de l'hiver 1978/79, était l'achèvement des travaux entrepris dans le temple de pierre en 1976 (cf. *BIFAO* 78, 1-34). Parallèlement a été commencée l'étude d'une partie de la nécropole ⁽³⁾.

La campagne d'automne a été marquée par le début de l'exploration archéologique de la forteresse et de ses abords (Pl. LXXV, A). Des travaux de consolidation ont dû cependant être effectués dans le temple, notamment la réduction d'un éboulement qui s'était produit au cours de l'été dans le corridor Ouest. Les fouilles de la nécropole se sont poursuivies cependant qu'était entrepris un survey topographique et archéologique de la région ⁽⁴⁾.

* Ce rapport a été préparé par J. Gascou à partir des notes des membres des deux missions. Toutes les photos sont de Alain Lecler.

⁽¹⁾ Voir *BIFAO* 76 (1976), 404-410 et *BIFAO* 78 (1978), 1-33.

⁽²⁾ Premières informations sur la campagne de l'hiver 78/79 par J. Vercoutter, *BIFAO* 79 (1979), 452-456 et par P. Vernus, « Douch arraché aux sables », *BSFE* 85 (1979), 7-21; voir d'autre part J. Vercoutter, *CRAIBL* (1979), 241-243.

⁽³⁾ La mission de l'hiver 78-79 était composée de G. Castel, P. Deleuze, J. Gascou, A. Lecler, D. Valbelle, P. Vernus et G. Wagner; elle était assistée de l'Inspecteur Hamdi Abd el-Hal; elle a bénéficié du concours précieux de Ahmed Youssef, restaurateur du Service des Antiquités de l'Égypte.

⁽⁴⁾ La mission était cette fois composée de G. Andreu, M.-A. Bonhême, B. Meyer, D. Vaillancourt et D. Valbelle, et de G. Castel, P. Deleuze, Ch. Décobert, J. Gascou, A. Lecler

Nous pouvons à présent mesurer les gains scientifiques par rapport à 1976. Ils sont essentiellement chronologiques et historiques. L'élargissement des zones fouillées, la descente dans les couches archéologiques, ont apporté des preuves formelles d'une occupation du site remontant au moins jusqu'au début de l'époque ptolémaïque. Il est notamment probable que certaines parties de la forteresse datent de cette époque.

Reste à définir la nature de cette occupation ancienne. Deux mondes, deux cultures s'opposent en tout cas fortement à Douch ⁽¹⁾.

Les siècles ptolémaïques et le Haut-Empire romain semblent prolonger la tradition locale, notamment sur le plan des croyances et des rites religieux, de l'expression artistique qui fait encore sa place à la vieille esthétique « pharaonique » et de la langue (large usage de l'écriture démotique).

L'époque romaine tardive, si brève soit-elle ⁽²⁾, est tout autre. Le site se militarise ⁽³⁾. D'importants changements s'introduisent dans la culture matérielle, notamment dans la céramique ⁽⁴⁾. Les modes romaines, véhiculées en partie par les soldats, affectent jusqu'aux simples gestes de la vie quotidienne ⁽⁵⁾. Le grec

et G. Wagner; assistance de l'Inspecteur Chehata Sayed Amin; concours de G. Billy et de M. Rodziewicz.

⁽¹⁾ Un relatif « déficit » archéologique correspondant au III^e siècle de notre ère accuse un peu artificiellement l'opposition notée ci-dessous entre Haut et Bas-Empire.

⁽²⁾ Les indices recueillis jusqu'à présent (numismatiques essentiellement) montrent que l'occupation du site n'a pu se prolonger au-delà du règne de Théodose II (408-450). On est tenté de mettre ce fait en relation avec la destruction d'Hibis (Kharga) en 450 par les Blemmyes, archéologiquement bien attestée aux alentours du temple de cette ville (H.E. Winlock, *The Temple of Hibis ... I. The Excavations*, New-York, 1941, 48-49). Mais le site de Douch ne porte pas trace de tels dommages. Les causes de son abandon sont

certainement moins dramatiques et plus complexes. A la même époque, et sans violences notables, ont aussi disparu des villages de la périphérie du Fayoum.

⁽³⁾ La fonction militaire est sans doute aussi ancienne à Douch, et continue, que le fort lui-même; mais il est frappant que la documentation du Bas-Empire ne traite pour ainsi dire que du ravitaillement des soldats. D'autre part, l'habitat de cette époque, réaménagé à la hâte dans les cours du temple dont l'accès principal, la porte 1, avait été préalablement barricadé, traduit de contraignantes préoccupations défensives.

⁽⁴⁾ Introduction de la pseudo-sigillée, importée ou imitée; voir ci-dessous p. 335-336.

⁽⁵⁾ Un *triclinium* pour soldats découvert dans le secteur de la dessertte du fort; voir p. 312, 314.

administratif, truffé de mots latins, devient la langue dominante ⁽¹⁾. La christianisation progresse ⁽²⁾. Douch byzantine, c'est Douch coupée de la tradition romanisée.

Dans ce modeste poste frontière se reflètent donc les tendances générales de l'histoire de l'Égypte gréco-romaine.

Un problème d'importance demeure posé : quelle est la fonction essentielle de ce site? Le nom même de Douch (Kysis), le site, la situation invitent fort légitimement à regarder vers le Sud, le monde soudanais ⁽³⁾. A vrai dire, jusqu'à présent, nous n'avons recueilli aucune preuve archéologique, quelle qu'elle soit, de liaisons régulières de Douch avec le Sud.

Au vu des textes grecs exhumés, Douch semble en revanche plutôt tournée vers l'Est, la région comprise entre Dendéra et Edfou ⁽⁴⁾.

I. — TRAVAUX SUR LE SITE DE DOUCH.

A) TOPOGRAPHIE (Patrick Deleuze).

Deux plans de situation de Tell Douch et de la région comprise entre Douch et 'Ayn el-Buriq, établis d'après les feuilles topographiques correspondantes au 1/10.000 du « Survey of Egypt » (mise à jour de 1931) sont insérés ici même (fig. 2 et 3) pour faciliter l'utilisation du présent rapport, notamment la partie (B) de ce chapitre et la section IV (nécropole).

D'autre part, en vue des relevés, un quadrillage du site s'est révélé nécessaire. Sa trame est de 10 × 10 m. et son orientation est déterminée par le grand axe du temple. Un schéma, indispensable à la lecture des sections II et III en est publié ici (fig. 1).

Un plan au 1/500 de la nécropole complète la section IV sur la nécropole (fig. 15).

⁽¹⁾ Voir ci-dessous p. 340-345.

⁽²⁾ A nuancer d'après la p. 343 du présent rapport. Je signale à cette occasion la découverte fortuite le 18/10/1979 par P. Deleuze, à l'arrière du temple, dans des remblais tardifs, d'un bol de calcaire sculpté

de motifs végétaux et de représentations d'Harpocrate et autres divinités traditionnelles.

⁽³⁾ Voir Vernus, *art. cit.* p. 287, n. 2.

⁽⁴⁾ Voir ci-dessous p. 340 et 342-343.

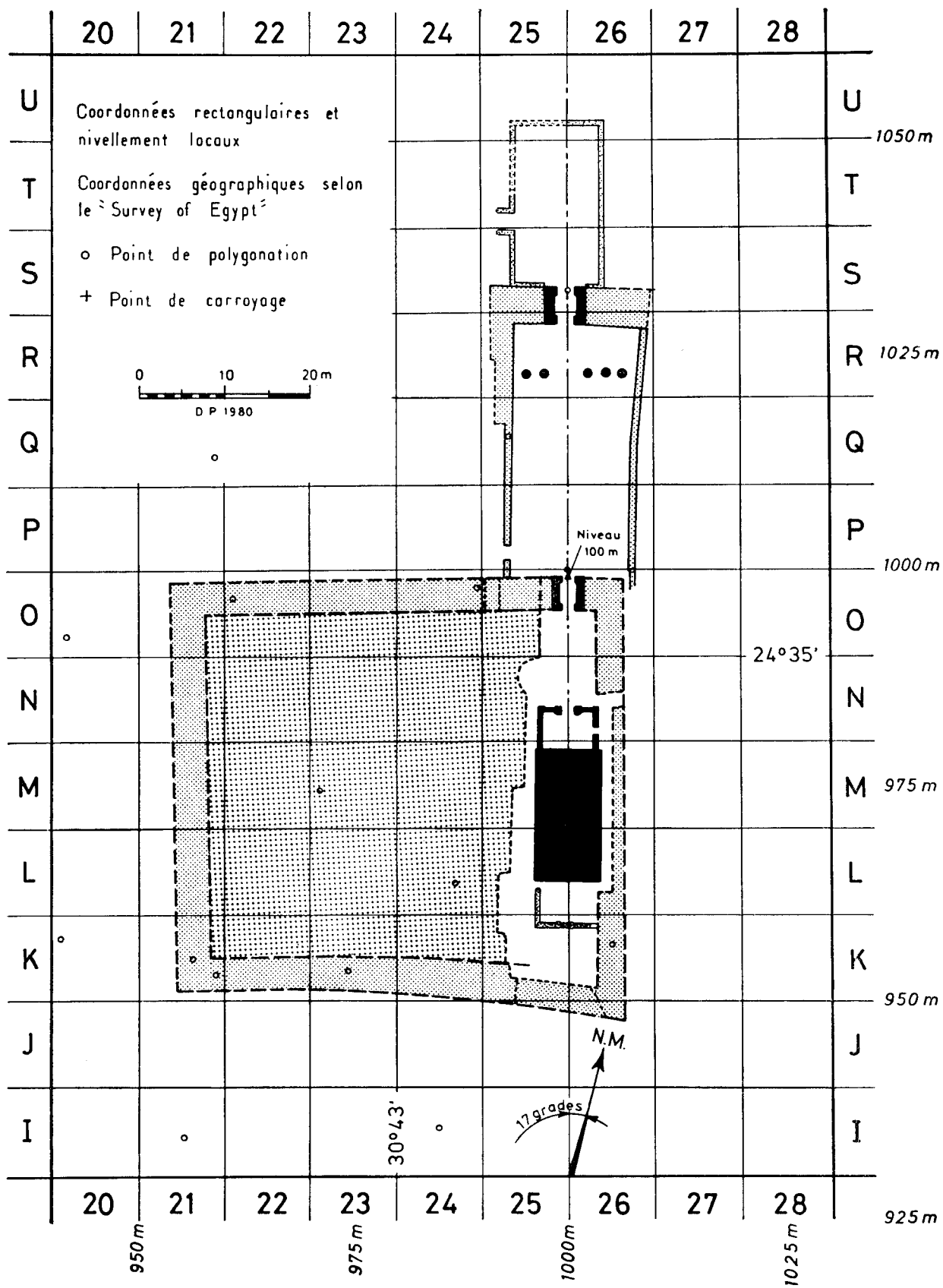


Fig. 1. — Quadrillage du tell : temple et forteresse (P. Deleuze).

B) LE DÉPART DE LA PISTE RELIANT DOUCH À ESNA : PROSPECTION ARCHÉOLOGIQUE. (Ch. Décobert).

Une mission de survey a eu lieu autour du tell de Douch du 27 novembre au 8 décembre 1979 ⁽¹⁾ : il s'agissait de repérer le début de la piste ancienne entre Douch et Esna.

Le plat.

Entre le tell de Douch et le versant Ouest du Tell al-Dābba al-Šarqiyya (à 3 km au Nord-Est) une série de puits artésiens asséchés, des traces de grands canaux d'irrigation, des zones de tessons, des morceaux de meules dormantes marquent une continuité de cultures.

Le Tell al-Dābba al-Šarqiyya (nommé également 'Ayn Ziyāda) est un véritable village à vocation agricole, avec quelques bâtiments partiellement détruits ⁽²⁾. Voir fig. 3.

Les formes de céramique de Douch se retrouvent aux points C, C₁, D et H, mais certaines formes, différentes, sont apparemment plus anciennes. Un fragment de faïence, probablement de gourde de Nouvel An, a été trouvé en surface sur le site C, il porte une colonne de hiéroglyphes moulés.

Entre Tell al-Dābba al-Šarqiyya et 'Ayn al-Burīq (soit 4 km en direction Nord-Est) la piste maintenant bien marquée par les « rails » d'animaux parallèles passe près de deux cimetières. Le premier (L) est situé sur le versant Sud-Est d'une colline de calcaire : fragments de sarcophages de plâtre en surface, corps non badigeonnés de bitume, entourés de bandelettes. Les tombes ne sont pas visibles mais le site a été complètement pillé. Le second cimetière (M) a été décrit ailleurs ⁽³⁾.

'Ayn al-Burīq a également été décrite ⁽⁴⁾. Il s'agit, près de deux puits, d'une zone de cultures à irrigation dense et ingénieuse (aqueducs, tranchées parallèles franchissant une butte, nombreuses pipes en V et en U). Les champs — rectangles de petites dimensions : 40-50 × 15-25 m. — sont séparés par des murets encore

⁽¹⁾ Survey accompli grâce à la collaboration de Lisa Giddy, de Jean-François Gout et du Ḥāgg Aḥmed Zayed, et avec le professeur Mieczysław Rodziewicz.

⁽²⁾ Cf. Jean Gascou et Guy Wagner « Deux

voyages archéologiques dans l'Oasis de Khar-geh » *BIFAO* 79 (1979), 5-7.

⁽³⁾ *Idem*, p. 7.

⁽⁴⁾ *Idem*.

très distincts (Pl. LXXV, B). C'est en vain que l'on a pu chercher les traces ou les signes d'un quelconque habitat. Pourtant au Sud-Est du site une poterie abondante (romaine) est associée à des morceaux de mâchefer. ʿAyn al-Burīq est au pied du plateau.

La montée (6 à 8 km, direction générale Nord-Nord-Est).

Il n'y a pas une montée obligée, unique. Les traces d'animaux se déploient sur 2 à 3 km. De bas en haut le versant est constitué :

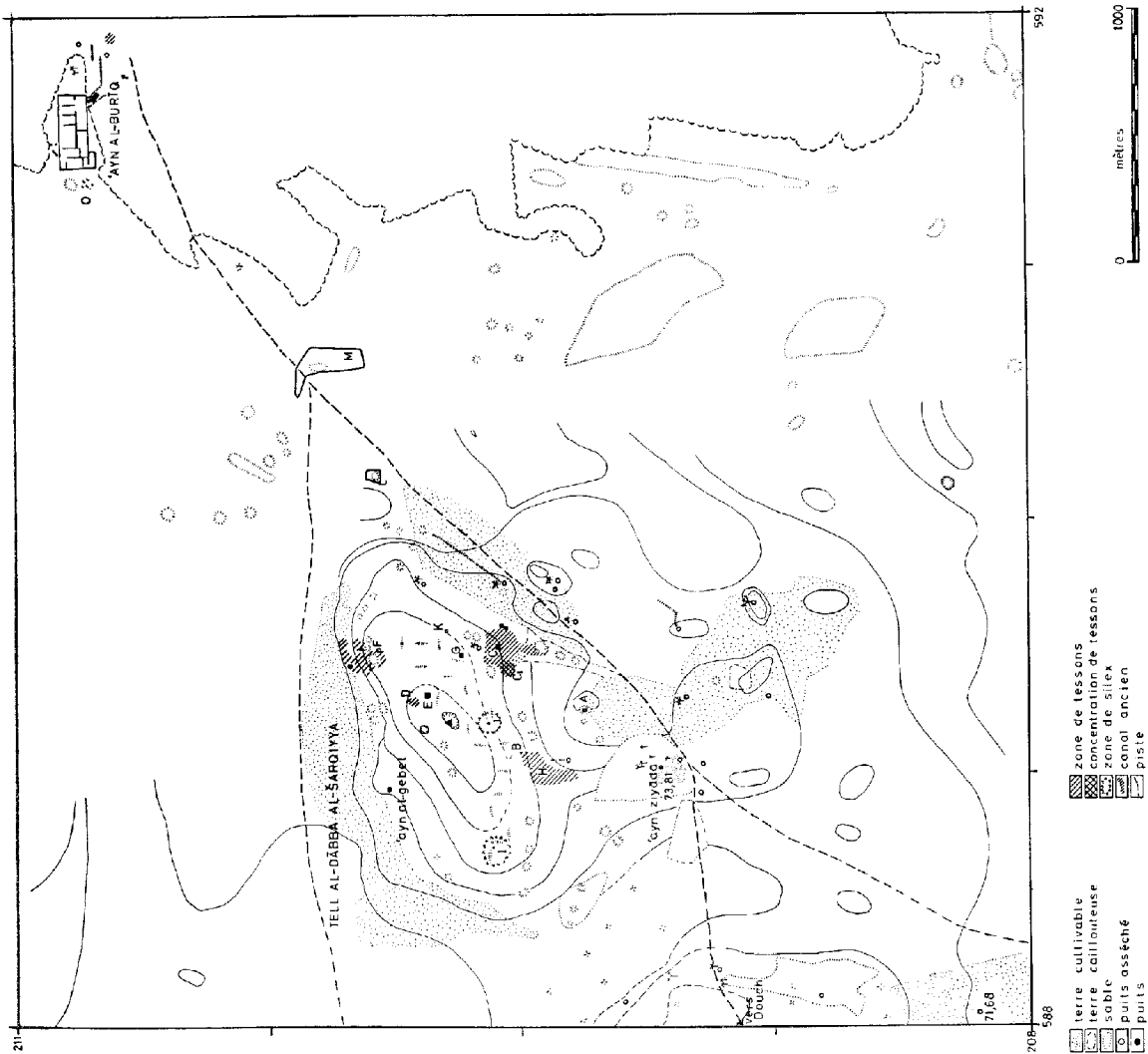
- de grandes dunes;
- d'une pente longue et régulière : le sol est jonché de cailloux et de gros rochers d'éboulis. Les pistes serpentent entre les obstacles, les cairns étant disposés à chaque changement de direction (Pl. LXXVI, A);
- d'un replat rocheux : les cairns sont très réguliers, formant de véritables couloirs;
- d'une pente courte et forte : les dunes, nombreuses, permettaient une accession aisée.

La poterie est disséminée un peu partout, surtout autour des rochers : fragments de cruches à petit col, de *siqa*, de gourdes, toutes formes vues à Douch, mais aussi tessons de jarres côtelés d'argile alluviale.

D'autre part le front du plateau est entaillé de dépressions (orientation Nord-Est), dont une est très large, à pente douce d'abord, puis forte. Peu de cairns, le chemin étant plus évident; moins de céramique.

A l'Est de la grande dépression, dans des lieux d'un accès malaisé, quelques structures de pierres sont encore en place : demi-cercle (hauteur max. : 1,30 m.), abritant du vent du Nord, rectangle (9 × 3,90 m.), avec traces de foyer, alignements (8 à 10 m.). Quelques abris naturels, entre rochers ou dans des creux, montrent encore qu'ils ont été habités. Leur exigüité empêche de les considérer comme des haltes de caravanes.

La céramique y est identique à celle des pistes elles-mêmes. En haut du plateau les cairns, très nombreux, ont été, à l'évidence, placés pour modifier la direction de la marche vers l'Est-Nord-Est. Les groupes de « rails » convergent lentement les uns vers les autres (Pl. LXXVI, B).



- A — Bâtiment : deux murs conservés.
- B — Puits artésien asséché (coquillages); traces de feu, grand pot en place.
- C — Nombreux murs arasés (pièces très visibles, fours à pain ...); grande zone de céramiques, de verre.
- C₁ — Petite butte; murs arasés; très forte concentration de tessons.
- D — Concentration de tessons en surface, pas de traces apparentes de constructions.
- E — Bâtiment rectangulaire de briques crues (cf. BIFAO 79, 6).
- F — Canalisation en pipes de céramique; tessons.
- G — Bâtiment de briques crues; seuil et dalles en pierre (cf. BIFAO 79, 6).
- H — Zone de concentration de tessons; canalisations nord-sud; silex taillés.
- I — Zone de taille de silex.
- J — Zone de taille de silex; meule.
- K — Petite construction de briques crues.
- L — Cimetière.
- M — Cimetière.
- O — Structures semi-circulaires de pierres (diamètre : 1,50 - 2 m.).

Fig. 3. — Carte du départ de la piste reliant Douch à Fasu, d'après le « Survey of Egypt 1931 » (Ch. Décobert).

Quelques fragments de céramique peuvent être datés du V^e siècle : bouteille à surface intérieure jaune mat, cruche à décoration de lignes brunes.

Des demi-cercles de pierres, des cercles isolés ou groupés, des carrés ou des rectangles semblent ne pas être associés du tout à de la poterie.

Il apparaît bien, premièrement, que les installations de la plaine sont de type agricole avec ou sans habitat permanent. Il s'agit bien là d'éléments du *terroir* de Douch, et c'est autour de ce concept, géographique et diachronique, que leur étude pourra être faite.

D'autre part la présence de 'Ayn al-Burīq au pied du plateau indique, au moins, que la zone était relativement sûre, protégée et contrôlée par la seule forteresse — car il n'y a de toute évidence pas d'autre construction de type militaire ou administratif.

Quant à la montée elle n'est pas un *naqb* (passe, défilé) mais bien au contraire une multitude de chemins possibles et faciles. Il est frappant enfin que la poterie y est contemporaine de celle de Douch (alors que plus au Nord, dans la montée de 'Ayn Tafnīs, elle est également copte et arabe) : cette piste Douch-Esna a-t-elle été abandonnée à la mort de la forteresse ? Une étude de chronologie relative des chemins d'accès au plateau entre Douch et Bārīs pourrait être utile à une géographie historique de la région.

II. — TEMPLE.

A) ARRIÈRE ET II^e COUR (Pascal Vernus).

En 1976, S. Sauneron avait dégagé complètement le temple proprement dit (vestibule, hypostyle, sanctuaire), la chapelle adossée, le couloir Est⁽¹⁾. Ailleurs, il avait atteint et dégagé plus ou moins profondément selon les secteurs le niveau contemporain de la dernière occupation et de l'abandon de la zone. Son travail fut poursuivi en décembre 1978 et en janvier 1979⁽²⁾.

1) *L'esplanade de la deuxième cour.*

Les fouilles de S. Sauneron avaient fait apparaître des constructions qui s'appuyaient d'une part sur l'intérieur du mur Est de l'enceinte rapportée et le môle

⁽¹⁾ *BIFAO* 78 (1978), 9-10, et fig. 2 et 3. — ⁽²⁾ Les chiffres renvoient aux numérotations des fig. 5 et 6.

Est de la seconde porte, d'autre part, sur l'extérieur du mur d'enceinte Est de la forteresse et sur le môle Ouest de la deuxième porte (Pl. LXXVII, A), et que séparait une ruelle dans l'axe de cette porte.

1°) *Construction à l'Ouest de l'axe (IV).*

Les travaux ont repris à partir d'une couche de bois provenant sans doute de la destruction d'une charpente, suivie d'une couche de terre recouvrant un sol correspondant au seuil supérieur de la porte Sud et au seuil de la porte (condamnée) à l'Est; sur ce sol reposait au Nord un muret parallèle au môle de la porte; à ce niveau correspondait une niche creusée dans l'enceinte de la forteresse, et une console en brique. Sous ce sol, un deuxième sol, correspondant au deuxième seuil de la porte Sud; en rapport avec ce sol, de petites niches dans l'enceinte de la citadelle, et une console de brique, sous la première console. Enfin, sous ce sol, les installations les plus anciennes, posées sur le dallage. Dans les déblais, quelques ostraca. Au Nord, l'installation était séparée du môle Ouest de la deuxième porte par un mur; la déposition de ce mur a révélé une grande chambre, creusée dans ce môle, enduite de *mouna*, et pourvue de niches.

2°) *Constructions à l'Est de l'axe (I, II, III, III').*

(a) I. Entre 1,20 m. et 0,60 m. au-dessus du dallage, une épaisse couche de sable et de déchets, et quelques objets intacts : un gobelet de cuivre, trois coupes en « pseudo-sigillée », un vase en pierre, une « cuillère » en céramique grossière, plusieurs bouchons de terre cuite, deux lampes. Sous cette couche, du *torab*, une couche de fumier, et, derechef du *torab* contenant des pièces de monnaie oxydées, cinq ostraca, des bouchons de terre cuite. Au Nord et à l'Est, les murs de l'enceinte avaient été creusés de niches s'étageant sur trois niveaux; dans le sable qui les remplissait, divers débris et deux ostraca. La porte avait un premier seuil en bois, puis, à 0,35 m., un deuxième seuil; à 0,70 m., un troisième seuil; les chambranles étaient en bois.

(b) II. Au milieu de la pièce, une fosse avait été creusée dans laquelle un feu avait été allumé. Ce feu n'avait pu consumer toutes les ordures

jetées dans la fosse : bouchons en terre cuite, peaux de mouton, tessons, monnaies oxydées, deux ostraca, et surtout deux objets sortant de l'ordinaire :

- une plaquette en verre, montée sur bois et encadrée de baguettes d'os, et représentant, selon la technique du *millefiori*, un masque tragique (Pl. LXXX, A);
- une lame d'ivoire incisée et colorée, brisée en plusieurs fragments, et représentant un Dionysos nu tenant une lyre (Pl. LXXX, B).

A l'angle Nord-Ouest, au même niveau, une installation en briques. Toujours au même niveau, dans la niche creusée dans le mur d'enceinte, deux fioles, dont l'une avait encore son bouchon, et une coupelle en « pseudo-sigillée ». Au-dessous, dans la même niche, est apparue une installation antérieure. Dans la pièce, le *torab*, contenant plus d'une vingtaine d'ostraca, et une statue mutilée de femme en calcaire (Pl. LXXX, C), était assez épais.

(c) III. Dans une épaisse couche de sable, gisaient une grande amphore côtelée, une « bouteille » à anse, deux « *siqa* », un vase à col long, deux coupelles en « pseudo-sigillée », un cheval en terre cuite, un élément de robinetterie en métal. A peu près à ce niveau avaient été creusées une grande niche arrondie, et une niche rectangulaire pourvue d'une huisserie en bois où avaient été jetées une pierre, des poteries cassées et incomplètes, une coupelle intacte en « pseudo-sigillée », et un ostracon (Pl. LXXIX, A)⁽¹⁾. En dessous, du *torab* jusqu'au dallage, entre le rebord duquel et le mur d'enceinte fut trouvé un fragment de grès appareillé avec les vestiges d'une inscription hiéroglyphique.

(d) III'. Au bas et à l'angle Nord-Est, étaient en place un « porte-*zir* » et un bac à eau. Le mur qui délimitait l'installation reposait sur une couche de *torab*.

⁽¹⁾ Le contenu de la niche paraît correspondre à un stade de l'évolution où elle ne servait plus que de dépotoir.

3°) *Histoire des constructions Est et Ouest.*

(a) constructions à l'Ouest de l'axe.

- 1^{re} phase : installations domestiques sur le dallage, s'ordonnant différemment des installations subséquentes.
- 2^e phase : édification d'une maison; sol damé recouvrant les vestiges de la première phase.
- 3^e phase : rehaussement du seuil de la porte Sud et ouverture d'une porte à l'Est; reprise du mur Nord et édification d'une cloison parallèle. Puis, condamnation de la porte Est.

(b) constructions à l'Est de l'axe (Pl. LXXVIII, B).

- 1^{re} phase : construction de l'enfilade I, II, III, et d'installations à ciel ouvert au Sud. Au-dessus, édification d'un étage, accessible par un escalier devant la porte Sud de III (Pl. LXXIX, A).
- 2^e phase : l'exhaussement du sol entraîne l'exhaussement des seuils (I, II), et le creusement de nouvelles niches (I).
- 3^e phase : on exhausse, derechef, les seuils (I, II); on enlève le plafond⁽¹⁾. L'escalier Sud est enlevé, et on profite de l'espace ainsi disponible pour aménager III'. IV, I, II, III et III' peuvent être considérées vraisemblablement comme des habitations de particuliers, d'après leur économie et les trouvailles qui y furent faites.

4°) *Le secteur devant le vestibule du temple.*

La ruelle passant entre les habitations à l'Est et à l'Ouest de l'axe débouchait sur une petite place, d'où on pouvait pénétrer à l'intérieur de la forteresse par une porte commandant un passage voûté V.

Les parois extérieures avaient été doublées par des murets. A l'Est, ce muret était fondé sur un sol au-dessus du dallage, et s'appuyait à son extrémité Ouest

⁽¹⁾ Une faible partie du plafond avait été conservée parallèlement au mur ouest de III; elle servait de tablette et à l'angle sud-ouest un support en briques y avait été placé : voir le plan de Sauneron, *o.c.*, fig. 3.

sur deux dalles superposées. A l'Ouest, le démontage a révélé trois états successifs :

- 1 : un muret de briques se poursuivant sur une assise de blocs, et venant buter sur le rebord de la tribune.
- 2 : devant la portion correspondant à la scène de la paroi, une margelle de deux assises de briques.
- 3 : à 1,35 m. du dallage, une margelle de deux assises.

Fait essentiel : les blocs de pierre que recouvrait le premier muret étaient pourvus, au sommet, d'une cavité dans laquelle subsistaient des traces de matière organique (Pl. LXXIX, B). Il s'agit sans doute d'autels servant au culte de l'image d'Isis gravée sur la paroi.

Le nettoyage de l'esplanade a révélé l'existence d'une seconde tribune devant le vestibule (Pl. LXXVII, B).

2) *Le couloir Ouest.*

Au débouché Nord du couloir Ouest subsistaient les arasements du mur primitif de la forteresse, démoli lors de l'aménagement du temple. Ce couloir n'avait pas été entièrement dégagé par S. Sauneron ⁽¹⁾. Dans sa partie la plus étroite, le dégagement a révélé des niches creusées dans le mur d'enceinte de la forteresse, dans le remplissage desquelles furent retrouvés des ostraca, des pots cassés, et une plaque de métal. A la hauteur du sanctuaire, le dallage s'interrompt pour laisser affleurer les irrégularités du *gebel* rocheux, tandis que l'enceinte de la forteresse décroche légèrement à l'Ouest. Immédiatement après, une installation au centre de laquelle un petit dallage de pierres avait été implanté (XV). Le démontage du muret a révélé deux phases bien distinctes.

A l'arrière du temple proprement dit l'enceinte de la forteresse décroche de nouveau, tandis que réapparaît le dallage dans le couloir. Ici S. Sauneron avait complètement dégagé le dernier niveau ⁽²⁾. Sous ce niveau, est apparue, adossée au mur d'enceinte, une vaste fosse délimitée par des murets (VIII); au centre de

⁽¹⁾ *loc. cit.*, 8. — ⁽²⁾ *loc. cit.*, 9 et fig. 3.

cette fosse reposait, sur deux dalles plates, un grand bloc de grès bien taillé qui pourrait bien avoir été, à l'origine, un socle de barque ou de statue pris dans le temple (Pl. LXXVIII, A).

3) *L'angle Sud-Ouest.*

Le secteur compris entre l'angle Sud-Ouest de la chapelle adossée et l'angle Sud-Ouest de la forteresse avait déjà été attaqué par S. Sauneron. La fouille fut poursuivie, mais sans pouvoir être totalement achevée en raison des dangers d'éboulement. Le plus ancien niveau des installations X, XI et XII, correspond à celui du dallage du temple. Dans les déblais provenant de ces maisons étaient mêlés des tessons, des pièces de monnaie oxydées, des bouchons en terre cuite, un fragment de cheval en terre cuite, et plusieurs ostraca. Des objets en place ne furent trouvés que dans XI : une lampe dans la niche, creusée dans l'angle et cloisonnée par deux murets.

4) *Remarques sur l'ensemble des secteurs fouillés.*

Verticalement et horizontalement, le matériel est homogène : des ostraca avec le même type d'écriture et de contenus analogues ont été trouvés près de la deuxième porte comme derrière la chapelle adossée, au niveau du dallage ou dans les couches supérieures. Même homogénéité pour la céramique : *sigâ*, amphores côtelées, et toute la gamme de la céramique de la première cour, avec, toutefois, très peu de poteries décorées et abondance de « pseudo-sigillée », surtout des coupelles ou des écuelles. Autrement dit, ces installations tardives peuvent être datées entre la fin du III^e siècle et le début du V^e siècle. Inversement, cette même homogénéité du matériel rend difficile l'établissement d'une chronologie interne.

Ce qui reste à peu près constant, c'est la destination et la répartition des installations : habitations sur l'esplanade et à l'arrière; fours dans le couloir Ouest. D'où un fait notable : alors que la multiplication des niches creusées dans les enceintes, et l'édification de maisons à étage (I, II, III) trahissent la quête anxieuse d'espace disponible en cette zone exiguë, le temple proprement dit reste longtemps fermé aux empiètements : les maisons édifiées dans le vestibule

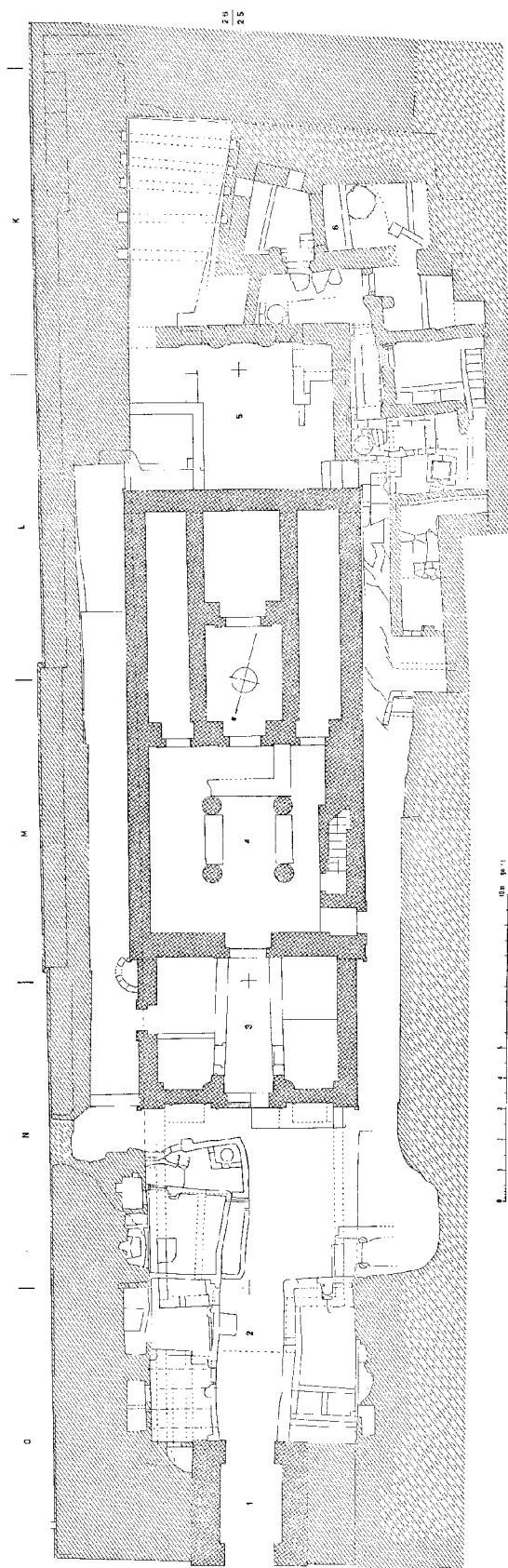


Fig. 4. — Constructions tactives à l'intérieur du temple, plan général (G. Castel).

reposent sur un niveau situé 1,40 m. au-dessus du dallage ⁽¹⁾; quant à l'hypostyle on n'y a ajouté que des banquettes entre les colonnes; cela suggère que des raisons particulières le tenaient à l'écart des intrusions profanes; aurait-il été utilisé comme église ⁽²⁾ ?

5) *Architecture* (fig. 4-5-6 et Pl. LXXVII à LXXX) (G. Castel).

Le temple de Douch et ses dépendances sont situés contre le flanc Est de la forteresse sur la pente du tell. Ils sont protégés au Nord, à l'Est et au Sud par un mur d'enceinte. Pénétrant dans l'enceinte par une porte I en grès placée au Nord, on rencontre successivement une tribune 2, un pronaos 3, un temple 4, une chapelle en brique crue 5 adossée au mur Sud du temple et des installations annexes 6 en partie engagées dans un décrochement de la forteresse. Une rampe au Nord du temple et deux corridors à l'Est et à l'Ouest desservent ces bâtiments. Une porte à l'angle Nord-Ouest (V) de la tribune et une autre dans l'angle Sud-Ouest des installations annexes permettaient d'accéder à la forteresse.

A deux époques tardives (A et B) des constructions en brique crue, fouillées et démontées en 1978/79 par P. Vernus, s'élevèrent à l'intérieur de l'enceinte, notamment à l'emplacement de la tribune et des installations annexes.

Tribune 2. A 2,90 m. de la porte en grès, une rampe en grès en pente douce, inclinée à 19°, conduit à une tribune de plan carré, appuyée contre la façade principale du pronaos, toutes deux entourées d'un muret de protection en blocs de grès également, haut de deux assises, dont les arasements subsistent encore contre la façade principale du pronaos.

Salles I-II-III-IV et porte V, première occupation (A) (fig. 5 et Pl. LXXVII, B).

Sur cette tribune et ses parties adjacentes, de part et d'autre d'une circulation centrale correspondant au passage de la rampe, quatre salles en brique crue furent adossées aux murs d'enceinte : trois d'habitation (I-II-III) à l'Est et un magasin IV à l'Ouest. Ces transformations ne touchèrent pas l'ancienne porte V de la forteresse.

⁽¹⁾ *loc. cit.*, 6. — ⁽²⁾ Sur ce problème, cf. Vernus, *BSFE* 85, 1979, 13.

Elles étaient indépendantes les unes des autres, avec leur propre entrée, leurs niveaux différant du fait de la dénivellation de la tribune. Toutes étaient de la même époque, conservées à la même hauteur (80-110 cm. environ), construites avec les mêmes matériaux et possédaient les mêmes aménagements : niches creusées dans l'épaisseur des murs d'enceinte (salles I à IV), foyers au niveau du dallage (salles I à III). Un silo avait été bâti à l'intérieur de la salle IV.

Salles I-II-III-IV et porte V, deuxième occupation (B) (fig. 5 et Pl. LXXVII, A).

Les salles précédentes, ayant été abandonnées pendant une certaine période, furent reconstruites sur le même plan avec en plus pour la salle III un étage et une cuisine.

Les salles I-II étaient donc toujours indépendantes, mais leurs niveaux rehaussés. La salle III avait été réutilisée au niveau de la tribune. La salle IV, exhaussée, possédait de nouveaux silos. Le mur Ouest de la salle II avait été consolidé par un contrefort. La fonction de ces salles restait donc inchangée : habitation pour les salles I-II-III et magasin pour la salle IV.

A la fin de la deuxième occupation (B), l'espace habitable des salles I et II fut transformé par la fermeture de la porte Ouest de la salle I et l'ouverture d'une porte de communication entre les deux salles. A la même époque toujours, une porte cintrée fut percée dans le mur Est de la salle IV, puis murée.

Avant la fouille, toutes ces salles étaient conservées sur une hauteur de 3,20 m. environ.

Installations annexes (fig. 6, Pl. LXXVIII, A). Ces installations comprennent :

- un corridor dallé VI situé dans le prolongement de la ruelle Ouest du temple et desservant la chapelle adossée et les installations annexes;
- un vestibule VII plus large que le corridor, tournant à angle droit au Sud de la chapelle adossée, qui dessert les salles X-XI-XII reliées à la forteresse par un passage;
- un enclos VIII rempli de cendres sur plus de 1 m. de hauteur, partiellement détruit lors d'une extension tardive du mur d'enceinte de la forteresse. D'après sa position, il était en relation étroite avec le temple et la chapelle adossée; il contenait des alignements de briques crues plus ou moins

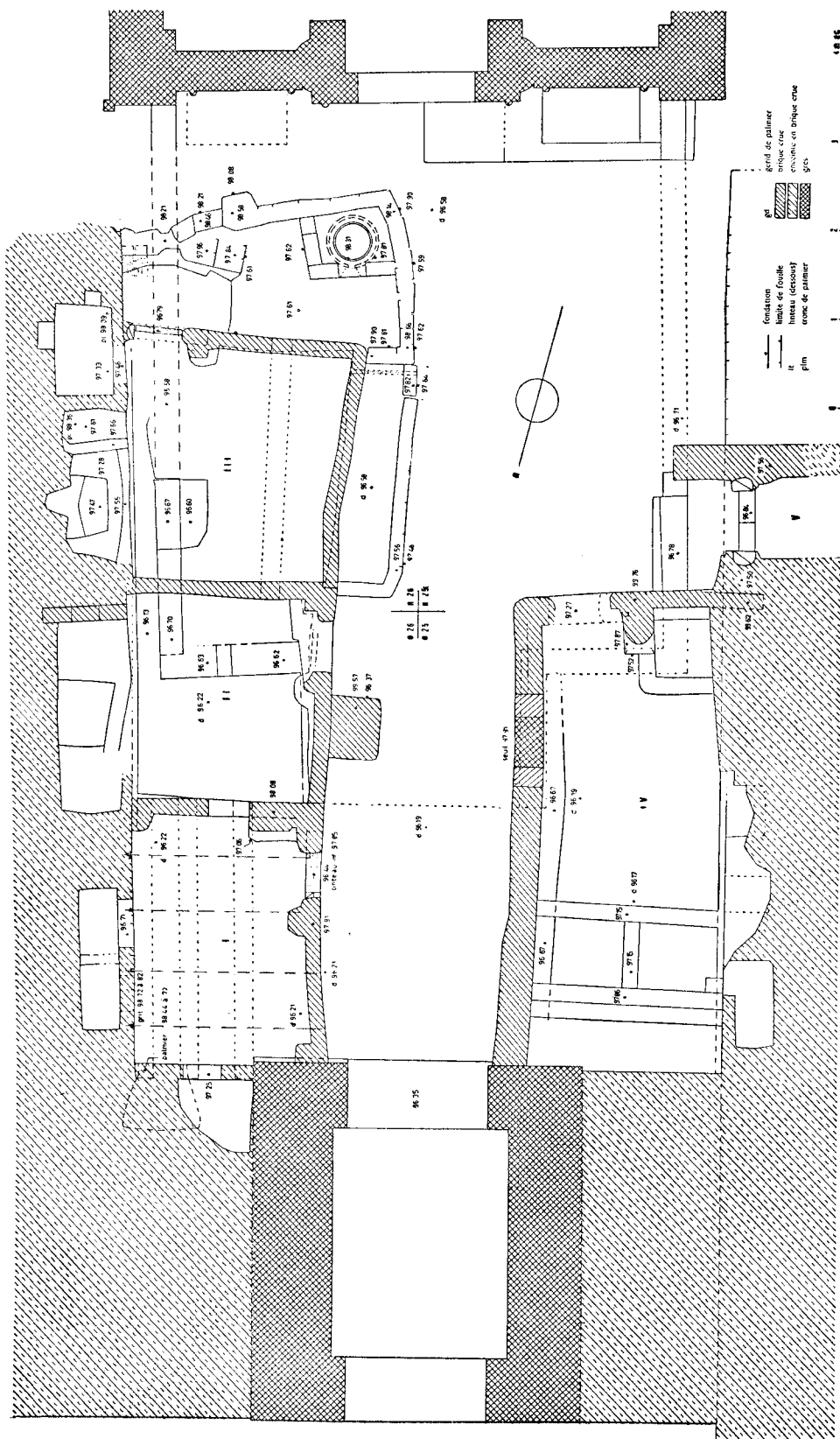


Fig. 5. — Constructions tardives à l'emplacement de la tribune 2, occupations A et B (G. Castel).

calcinées et un autel ou une base en calcaire, sans doute remployé, en tronc de pyramide (Pl. LXXVIII, A).

- une réserve IX avec au Nord un silo compartimenté;
- une réserve X avec un silo à l'Ouest;
- deux salles XI-XII initialement voûtées communiquant avec la forteresse en-dessous desquelles les salles souterraines aménagées dans le rocher n'ont pu être dégagées;
- une dépendance XIII de la chapelle adossée, plafonnée, coincée dans l'angle Sud-Est des murs d'enceinte.

Constructions tardives sur les installations annexes.

Première occupation (A). Sur ces installations contemporaines du temple, à 70 cm. environ au-dessus du dallage, furent aménagées des salles identiques et de même fonction : magasins avec silos (IX-X-XI), enclos VIII etc. De cette époque date le partage des salles XI-XII.

Deuxième occupation (B). Les salles précédentes furent abandonnées, puis reconstruites sur le même plan, comme l'avaient été les salles de la tribune. Seul l'enclos VIII, dont la présence n'était plus indispensable à la chapelle adossée et au temple, fut remplacé par de nouvelles constructions :

- une extension XIV du mur d'enceinte de la forteresse (enclos VIII);
- une étable XV située le long de la nouvelle extension; au Sud, son mur correspondait à celui de l'enclos VIII. Un dallage occupait le centre de la pièce (Pl. LXXVIII, A);
- diverses constructions à caractère d'habitation : un four à pain XVI et un escalier permettant d'accéder à la forteresse, substitué à l'ancien passage (salles XI-XII) condamné par l'exhaussement des niveaux d'habitation;
- un four à pain et trois salles probablement d'habitation (X-XI-XII) situées au Nord-Est et au Sud de l'ancien vestibule VII.

Etude des éléments d'architecture (périodes A-B).

Les *matériaux* de construction étaient la brique crue réemployée, les mortiers à base d'argile et de paille et les bois locaux (palmier, acacia et tamaris).

Les *murs* avaient une demi-brique ou une brique d'épaisseur. Ils étaient mal construits, sans enduits et renforcés avec des contreforts.

Les *toitures* en terrasse, basses par rapport au sol, étaient faites de demi-troncs de palmier recouverts d'un clayonnage de nervures de palme, de feuilles de palmier et d'un lit d'argile battue. Entre les demi-troncs de palmier une nervure réglait l'espacement des nervures du clayonnage.

Les *portes*, seule ouverture de la salle, étaient exigües. Ordinairement situées dans un angle de murs, elles étaient fermées par un vantail à pivot. Deux jambages, un linteau en bois et un seuil encadraient l'ouverture. Le seuil était renforcé de traverses en bois.

Les *rangements* comprenaient des niches plus ou moins profondes creusées dans l'épaisseur des murs d'enceinte et des silos bâtis à l'intérieur des pièces.

Les fours à pain qui datent tous de la deuxième occupation (B) des lieux étaient adossés dans des angles de cour. Ils étaient faits d'une céramique tronc-conique ouverte aux extrémités, enfermée dans un bâti en brique crue qui s'arrêtait à la hauteur de l'ouverture supérieure de la céramique tenant lieu de foyer, les parois verticales étaient utilisées comme plaque de cuisson. De tels fours à pain sont encore utilisés en Turquie, en Irak et en Iran (Peters, E.W., *Mitteilungen Nr. 1, Institut für Bauen und Planen in Entwicklungsländern : Alisam*, Hannover, 1976).

Conclusion.

Lors de la première occupation (A) les constructions reposaient directement sur le dallage des annexes du temple. Elles étaient de deux sortes : réserves avec des silos et habitations conçues comme des cellules indépendantes, avec chacune sa propre entrée. En outre elles étaient dépourvues d'espace pour cuisiner et de four à pain, donc soumises à un régime de vie collective dans lequel le ravitaillement des occupants et leur cuisine étaient assurés.

Lors de la seconde occupation (B) des espaces pour cuisiner et des fours à pain furent adjoints aux cellules qui, à la fin même de cette occupation, devinrent des pièces dépendantes d'une même habitation. On passe donc d'un régime collectif à un régime individuel, chaque famille ayant à faire son pain.

La disparition de l'enclos VIII marque probablement la fin ou la transformation des activités du temple. La restauration de l'enceinte à l'emplacement de l'enclos

VIII atteste l'occupation de la forteresse à une époque tardive et même son entretien.

Soulignons pour finir l'importance, pour l'histoire et la compréhension de ces secteurs du temple, du nombre de réserves avec silos, comparé à celui des cellules ou des habitations; de la mauvaise qualité des constructions faites en matériaux remployés, sans finition; de la durée, certainement très brève, des deux occupations (A-B) étant donné la fragilité des constructions — murs d'une demi-brique d'épaisseur — et leur relative bonne conservation — 3,50 m. de haut.

B) LA PREMIÈRE COUR DU TEMPLE (Cour 1) et Ouest de la Tribune (Dominique Valbelle).

Après deux ans et demi d'abandon, certaines zones fouillées jusqu'au dallage en 1976 ⁽¹⁾ étaient entièrement réensablées et tout l'angle Sud-Ouest de la Cour 1 était à nouveau envahi par une énorme coulée de gravats provenant de la forteresse ⁽²⁾.

La poursuite du dégagement des constructions du Bas-Empire dans la moitié Nord de la cour, où plusieurs niveaux archéologiques étaient encore à découvrir, permet de préciser la chronologie de leurs transformations.

La mise au jour de la totalité du niveau le plus ancien, reposant directement sur le dallage de la cour (fig. 7 et Pl. LXXXI, A) montre clairement que cette première implantation tardive procède d'un plan concerté : des cellules de taille moyenne disposées entre les contreforts et les colonnes sur le pourtour de la cour, réservant un large passage central vers les différents accès de la cour.

La destruction d'une partie de ces bâtiments, l'édification postérieure de structures successives et l'élévation progressive du niveau du sol dans les zones de passage désorganisèrent peu à peu cette ordonnance.

La découverte, près de l'enceinte Est, dans une couche de fumier ⁽³⁾ accumulée directement sur le dallage ⁽⁴⁾ d'un petit pot brisé contenant environ 650 petites

⁽¹⁾ Cf. « Douch — Rapport préliminaire de la campagne de fouilles 1976 », *BIFAO* 78 (1978) fig. 6, p. 15 et pl. VII.

⁽²⁾ *op. cit.*, 13, 18 et 21.

⁽³⁾ L'angle Nord-Est de la cour était uti-

lisé, avant l'abandon du site, pour parquer les chèvres et les porcs : *op. cit.*, 17.

⁽⁴⁾ Il s'agit du dallage supérieur, trois dallages irréguliers se superposant au dallage du temple dans ce secteur de la cour,

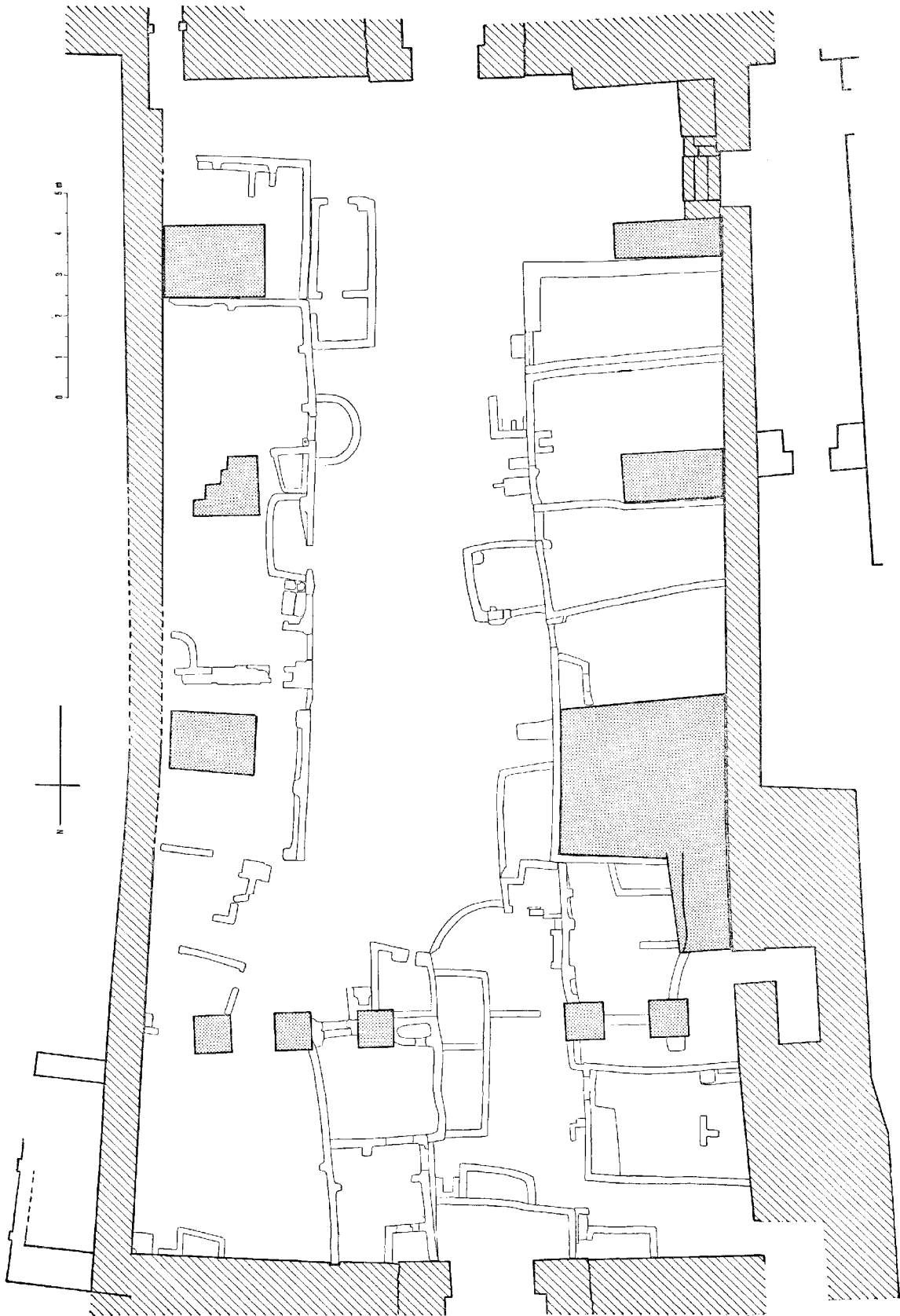


Fig. 7. — Constructions du Bas-Empire reposant directement sur le dallage (F. Laroche, D. Valbelle et G. Castel).

monnaies de bronze du Bas-Empire (Pl. XCVI) autorise une datation précise de cette phase tardive. La fouille a encore livré une abondante poterie ⁽¹⁾, de nombreux ostraca grecs (plus de deux cents) ⁽²⁾, une statuette de prêtre isiaque etc., et elle a révélé de nouveaux graffites.

Lors de la dépose des constructions du Bas-Empire (Pl. LXXXI, B), deux fragments d'une petite stèle romaine sont apparus, réemployés dans le dallage ainsi que, obturé par une dalle carrée avec anneau de préhension en fer, l'orifice d'un puits ensablé.

L'enceinte Ouest de la première cour et l'accès principal de la forteresse.

La réduction de la coulée de gravats qui avait réenvahi, par la porte Sud-Ouest (Pl. LXXXII, A), cet angle de la cour 1, le souci de dégager l'enceinte Ouest sur toute sa surface et de protéger la cour 1 du réensablement ont nécessité un sondage à l'intérieur de la forteresse et un décapage de surface à l'Ouest de la cour 1. La découverte de la porte d'entrée en grès de la forteresse (Pl. LXXXII, B) ⁽³⁾ a, en outre, requis l'étude de la voie qui y menait depuis la petite porte située à gauche de la tribune du temple ⁽⁴⁾.

L'enceinte Est.

Symétriquement, à l'Est, le dégagement du mur d'enceinte de la cour 1 a montré l'ampleur de la dénivellation entre la cour et les constructions situées à l'Est de celle-ci et a mis au jour une gargouille en grès portant un nom grec.

La tribune du temple et le secteur situé immédiatement à l'Ouest (fig. 8 et Pl. LXXXIV; secteurs correspondant aux carrés S 24 et T 24 du schéma de carroyage).

Notre programme initial était de redégager la tribune, partiellement étudiée en 1976 ⁽⁵⁾ et de la protéger d'un nouvel ensablement par un mur de briques

⁽¹⁾ *op. cit.*, 16 sq.

⁽²⁾ Ils appartiennent aux mêmes dossiers que ceux de la campagne précédente : *op. cit.*, p. 28 sq. et ici même p. 340-345.

⁽³⁾ L'hypothèse de la présence d'une porte

à l'extrémité Est du mur Nord de la forteresse avait été formulée dans le précédent rapport : *op. cit.*, fig. 5, p. 11 et p. 13.

⁽⁴⁾ Voir *infra*, p. 309 sq.

⁽⁵⁾ *op. cit.*, p. 23-26.

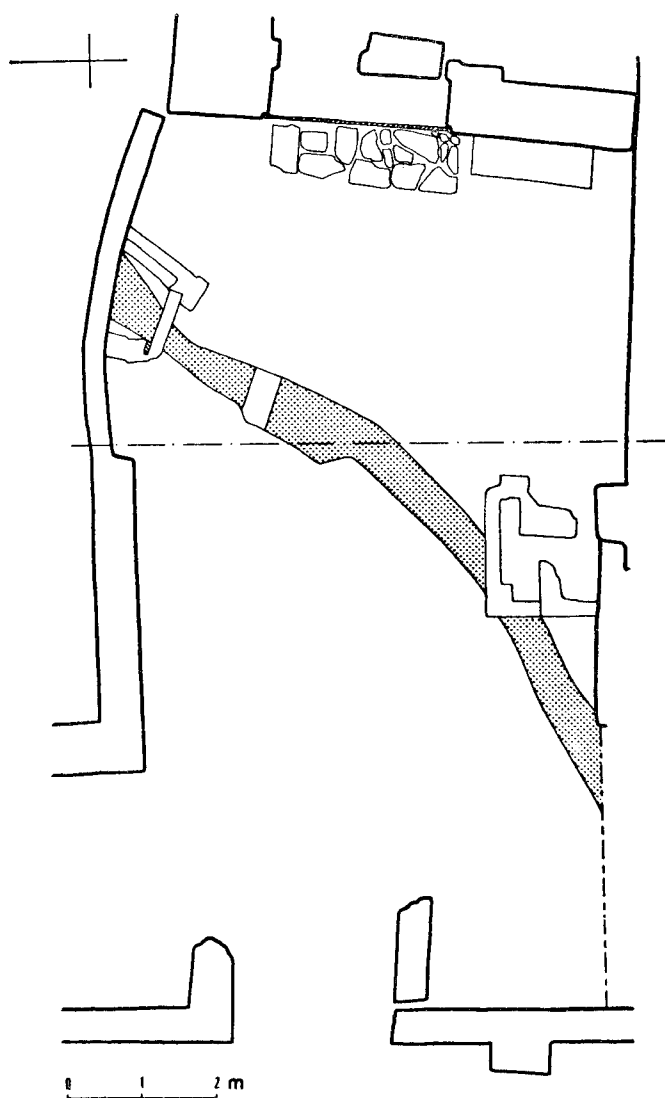


Fig. 8. — Secteur situé immédiatement à l'Ouest de la tribune (D. Valbelle et G. Castel).

sèches. Pour ce faire, il fallait préalablement vider une énorme poche de sable accumulée à l'Ouest de la tribune, décaper et relever tout le secteur appelé à être recouvert par le mur de protection. Ce travail a révélé une porte monumentale

en brique, dans l'axe de l'ouverture Ouest de la tribune ⁽¹⁾. Une coupe stratigraphique pratiquée perpendiculairement à cet axe fournit la chronologie relative des transformations du secteur (fig. 9 et Pl. LXXXIV).

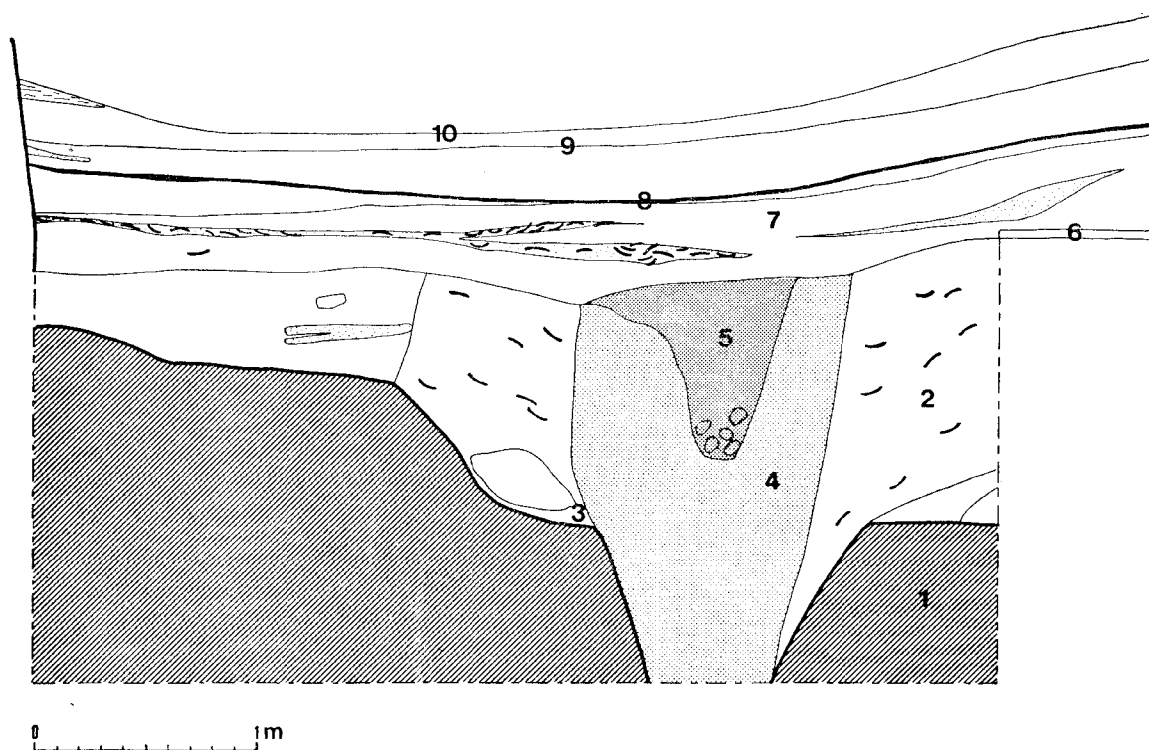


Fig. 9. — Coupe transversale du secteur à l'Ouest de la tribune (D. Valbelle).

- 1 sol naturel
- 2 couche de terre, pierres, tessons et ostraca démotiques
- 3 recusement et aménagement (voûte en brique) d'une faille naturelle
- 4 comblement de cette faille (sable)
- 5 fin du comblement (sable et mouna)
- 6 construction en brique
- 7 couche de terre, tessons, sebakh, correspondant à une période d'abandon du secteur
- 8 sol dur en usage au moment de l'aménagement de l'axe tribune-porte monumentale ouest
- 9 sol contemporain de la fermeture partielle de la porte monumentale ouest
- 10 sol d'abandon

⁽¹⁾ *op. cit.*, p. 24 et fig. 7, p. 25.

Le substrat rocheux, le « *gebel* », assez rapidement atteint, présentait ici une faille naturelle dégagée à ce jour jusqu'à une profondeur de plus de 8 mètres ⁽¹⁾, traversant en diagonale l'espace fouillé. Cette faille semble avoir été comblée à date ancienne par de la pierraille, de la terre et des tessons, parmi lesquels ont été recueillis quelques ostraca démotiques attribuables, en premier examen, à la fin de l'époque ptolémaïque ou au début de l'époque romaine.

Ce remblai, antérieur aux constructions du secteur, a été recoupé vers le milieu de la faille, lors d'un aménagement de celle-ci.

La faille se prolonge au Sud-Ouest, sous les bâtiments en rapport avec l'accès à la forteresse, par une porte voûtée ménagée dans le mur de fondation de ceux-ci telle une voie souterraine. Elle continue au Nord-Est sous la tribune; quelques briques encore en place indiquent qu'elle a originellement été voûtée. La fonction de ce passage, dans l'état actuel de la fouille, est encore difficile à déterminer. Divers aménagements de briques attestent du moins diverses phases d'utilisation : un mur de barrage à 1,75 m. au Nord-Est de la porte voûtée; un puits donnant accès à ce dernier orifice, entouré, en surface, d'une margelle basse et qui semble en connexion avec un tuyau de céramique ménagé dans la paroi du local I du secteur S 24 / R 24 (Pl. LXXXIII, A).

Après la désaffectation de la partie située au Nord du mur de barrage, la faille a été comblée en deux temps. Une construction en brique repose directement sur la couche d'où ont été extraits les ostraca démotiques. Après une période d'abandon, pendant laquelle le niveau du sol s'est sensiblement élevé, la porte monumentale a été édifiée, certainement au moment de la construction de la tribune ⁽²⁾ dont l'ouverture Ouest n'apparaît pas comme un remaniement tardif (Pl. LXXXIII, B). Les montants en bois d'origine étaient encore partiellement conservés. Le seuil était précédé d'un parvis dallé. Plus tard, tandis que le sol continuait à s'exhausser, la largeur de la porte fut réduite de moitié par un muret de brique correspondant au vantail Nord.

L'examen des photographies aériennes et le repérage, sur le terrain, des vestiges situés à l'Ouest de cette porte, laissent à penser qu'elle donnait accès, non pas à un seul monument, mais à tout un quartier de la ville.

⁽¹⁾ Le dégagement a dû être momentanément interrompu pour des raisons de sécurité.

⁽²⁾ La tribune doit être à peu près contemporaine de la première porte due à Trajan.

C) LA DESSERTE DU FORT (Marie-Ange Bonhême).

La principale entrée de la forteresse de Douch est située entre deux contreforts de son mur d'enceinte Nord, à l'angle Nord-Est, immédiatement à l'Ouest de la première cour du temple. Le chemin de desserte menant à cette porte s'ouvre à la hauteur de la porte de Trajan. Elle débute par deux coudes à angles droits formant chicane, oblique ensuite vers le Sud pour aboutir enfin à la porte d'entrée du fort.

Description

Le secteur de fouille correspondant aux carrés R 24 / S 24 était limité à l'entrée en chicane, aux pièces la desservant et au début du corridor d'accès.

1. *La chicane.* La chicane, par son système des trois portes (fig. 10 et Pl. LXXXV, A), a nécessité le décalage latéral de la porte 3 sur la porte 1 située sur l'axe presque perpendiculaire à la porte du fort, de telle sorte que la porte 3, marquant le début de la voie d'accès, a été repoussée vers l'Ouest. Elle était, de même que la chicane, certainement à ciel ouvert, aucune trace de couverture n'ayant été mise au jour.

Du seuil en bois de la porte 1, il ne reste plus que les extrémités prises dans des murs jouant le rôle de montants. Le niveau est inférieur de 0,60 m. à celui des deux autres portes en raison de la déclivité du *gebel*.

De la porte 2 subsistent encore en place un seuil en pierre, remploi de l'une des pierres appartenant à la balustrade de la tribune, et un montant en bois partiellement conservé sur le côté Sud.

Le seuil de briques de la porte 3, au-delà de laquelle commence la voie d'accès vers le fort, n'est préservé que dans la partie Est.

En face de l'entrée actuelle de la chicane (porte 1), se dresse une porte murée, témoin d'un premier système de desserte, direct et rectiligne. Le seuil et le montant droit sont conservés, tous deux en grès et brisés en deux fragments. Des graffites grecs sont incisés sur le montant. Cette porte fut établie sensiblement au même niveau que la porte 1.

L'espace rectangulaire compris entre les portes 2 et 3 paraît avoir été réaménagé. Des murets et foyers furent établis devant les portes des salles I et III s'ouvrant sur la chicane.

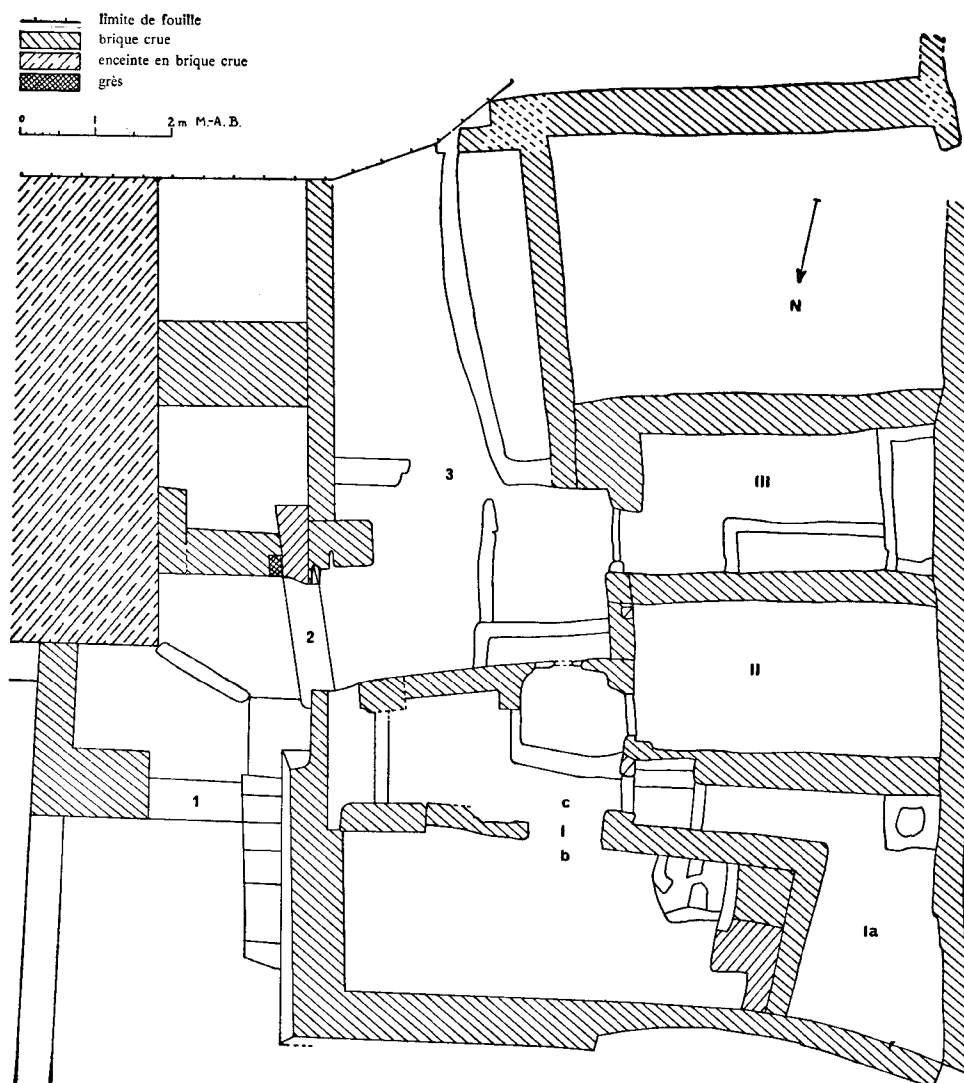


Fig. 10. — La desserte du fort (M.-A. Bonhême).

Le dégagement de cet ensemble a livré trois ostraca grecs, un fragment de lampe, une poupée de terre cuite, des fragments de passoire, des éclats de verre et des monnaies oxydées attribuables au Bas Empire.

2. Desserte de la chicane.

Trois salles (I, II et III) ouvrent ou ont ouvert sur la chicane. L'une d'elles (salle I) est subdivisée en trois petites pièces (I a, I b et I c); une seule a été fouillée (I a), les deux autres (I b et I c) ayant fait l'objet d'un simple décapage de surface.

Salle I. On entre dans cette salle par une porte percée dans le mur Nord de la chicane, à proximité de l'angle Nord-Ouest. Elle débouche sur un petit espace, sorte d'antichambre, donnant accès aux diverses pièces aménagées dans cet ensemble.

— Salle I a. Cette pièce affecte la forme d'un L. Quelques restes d'enduits sur les murs. Une anfractuosité voûtée avait été aménagée dans le mur Sud. Four dans l'angle Sud-Ouest. Trois foyers se superposent contre le mur Nord, suivant l'exhaussement du sol. Deux niches sont logées dans les murs Ouest et Nord.

Dans les déblais de *sebakh* et de sable, ont été trouvés de très nombreux tessons noircis par le feu, bols, coupelles, cruchons, quelques fragments d'une passoire de terre cuite, de la grosse poterie utilitaire, de nombreux tessons côtelés d'amphores, deux vases à vin à décor aubergine, des fragments de verre, des débris alimentaires, un balai, neuf ostraca grecs. Cette pièce fut apparemment utilisée comme resserre et cuisine.

Salle II. Les portes des salles II et III étaient aménagées dans le mur Ouest de la chicane de part et d'autre de leur mur mitoyen. Orientées d'Est en Ouest, oblongues, voûtées en berceau et de dimensions semblables, ces salles « jumelées » ont une évidente similarité architecturale.

On peut compter deux niveaux principaux d'occupation correspondant à l'utilisation successive des deux portes. Le plus ancien est contemporain de la porte originelle qui ouvrait sur la chicane avant son obturation. Foyer, fumier et déjections de chèvres devant cette porte; autre foyer au même niveau devant le mur Sud. La seconde phase d'utilisation est marquée par la désaffectation de la porte originelle et l'ouverture d'une seconde, située à un niveau supérieur. Sur l'épais crépi enfumé des murs de la salle, trois graffites : un dessin géométrique (mur Sud) et deux indications numériques grecques (murs Sud et Nord).

Trouvailles peu abondantes. Deux ostraca grecs trouvés dans le premier et le second niveau d'occupation, datés tous deux de la fin du IV^e siècle, témoignent de la rapidité de l'exhaussement des sols et accèdent l'hypothèse d'un réaménagement continu du local.

Salle III. Le long des murs Ouest et Nord, deux banquettes sont disposées perpendiculairement l'une à l'autre. Toutes deux ont le bord en ressaut, vraisemblablement afin de caler des coussins ou un matelas (Pl. LXXXV, B).

Deux jarres à vin, au décor à volutes noires, dont une inscrite : ΚΕΜΑΡΟC ΚΑΡΟC et ◦𐤀𐤍◦ est ornée de grappe de raisin; fragments de verre translucide, un support hémisphérique de lampe, quatre ostraca grecs. Sur le crépi noirci du mur Nord, trois graffites grecs, dont un laissé par un militaire du Bas Empire.

Le local III, qu'on pourrait définir comme une salle à manger à deux lits, a dû servir à l'hébergement de militaires.

3. Premier tronçon du corridor d'accès à la porte de la forteresse.

Le désensablement du corridor a mis au jour un éboulis de briques. La poursuite du dégagement a fait apparaître, parallèlement au mur Ouest du chemin d'accès, un muret qui relie deux étroits murs sis au Nord et au Sud (Pl. LXXXVI).

Pour comprendre les étapes et les modalités de l'accroche de la desserte du fort et de la première cour du temple, il a fallu dégager l'espace compris entre le mur Est du corridor et le mur Ouest de la cour. Parmi les déblais constitués de sable et de briques cassées formant le bourrage : un énorme coquillage en forme de « bénitier » identique à ceux provenant de la Mer Rouge, une cruche à eau, un vase globulaire, deux grandes jarres fragmentaires, à volutes aubergine, de la poterie grossière : fragments de formes de grande taille.

Remarques sur le secteur

1. *Éléments de datation.*

La situation de la porte de la forteresse près d'un angle atteste une continuité architecturale avec l'Égypte pharaonique, puisque cette disposition fut inaugurée

dès l'Ancien Empire ⁽¹⁾, et suggère l'ancienneté de la conception et de la construction du fort, antérieure, à tout le moins, à la domination romaine.

L'étude de ce secteur contribue à la connaissance de la chronologie de Douch. Il a été démontré que la forteresse est antérieure à la construction du temple. On sait que la première cour fut édifiée postérieurement au tout, en l'an 116 de Trajan. Ce n'est qu'à partir des remaniements de 116 qu'il est possible de retracer les principales étapes de l'évolution du dispositif de desserte. Les éléments sont les suivants :

— D'abord, une porte, par la suite murée, placée dans l'axe de celle du fort, paraît avoir permis un accès direct à la forteresse tout au long du mur Ouest de la cour construite sous Trajan. Ceci incite à penser que le premier système d'accès est corrélatif de l'édification de la première cour du temple (116 ap. J.C.).

— L'installation ultérieure de la chicane fut imposée par la nécessité de loger des pièces voûtées ménagées dans un contrefort extérieur au mur Ouest de la première cour.

— Comme le seuil de la porte 2 de la chicane est un bloc de remploi provenant de la tribune, le réaménagement en chicane eut lieu après l'installation de celle-ci, elle-même contemporaine ou sans doute légèrement postérieure à celle de la première cour.

— Enfin, nous pouvons dater ce réaménagement. Le graffite des Tentyrites incisé sur le montant de la porte murée, recouvert par le muret de briques obstruant cette dernière et attribuable au IV^e s. montre que la déviation en chicane

⁽¹⁾ Cette situation de la porte d'accès à proximité d'un angle est analogue à celle d'autres forteresses pharaoniques. Rappelons la porte de l'enceinte de Djoser à Saqqara (Lauer, *La pyramide à degrés, L'architecture*, II, pl. III et XXXVIII). Ajouter celle de la Shounet ez-Zebib à Abydos (*PM V*, p. 52-3; Mariette, *Abydos*, II, pl. 68; Maspero, *L'archéologie égyptienne*, 1887, p. 26, fig. 26 et 27; Weill, *L'art de la fortification dans la haute antiquité égyptienne, Journal Asiatique*,

9^e série, XV (1900), p. 120 et fig. 8) et de Kom el-Ahmar à Hiérakonpolis (*PM V*, p. 196; Maspero, *o.c.*, p. 27, fig. 28; Weill, *o.c.*, p. 130, fig. 12). En outre, les portes de la forteresse de Semna (*PM VII*, p. 144-5; Weill, *o.c.*, p. 226, fig. 17; Somers et Clarke, *JEA* 3 (1916), pl. XXIX; Dunham et Janssen, *Semna-Kumma, Second Cataract Forts*, I, pl. III; Vercoutter, *Mirgissa*, I, p. 160) et de Kumma (*PM VII*, p. 151-2; Weill, *o.c.*, p. 237, fig. 19 et Dunham et Janssen, *o.c.*, pl. XVI).

est du Bas-Empire. Dans cette perspective, l'entrée construite dans le côté Ouest de la tribune mènerait à ce qui serait peut-être un quartier de la ville et serait contemporaine non pas de la tribune mais du réaménagement en chicane de la desserte du fort.

L'installation de la chicane, postérieure à la tribune sur le mur de laquelle elle est partiellement aménagée, pourrait donc être le dernier élément mis en place dans un secteur où se trouve la jointure du dispositif d'accès vers la forteresse aussi bien avec le temple qu'avec la ville.

2. *Nature de l'occupation*

En dépit de l'exigüité de son passage et d'une disposition propice à briser l'élan d'éventuels assaillants, la chicane ne revêt aucun rôle défensif.

Sans couverture, entourée de murs peu épais ou de simples pièces d'habitation, la desserte du fort paraît avoir été utilisée comme une hôtellerie et une réserve des denrées, viandes et vin, nécessaires à la vie des militaires. C'est ce que suggèrent les ostraca provenant des salles I à III : un ordre de paiement de vin et des livraisons de viande aux soldats; ils furent trouvés mêlés aux tessons d'amphores à vin, aux débris d'os ainsi qu'à de très nombreux fragments de plats et récipients. Ces salles ont pu servir de resserre, de cuisine et de poste de garde en même temps que de salle à manger, attestant ainsi de leurs rôles économique, domestique et militaire.

Le local III, par ses deux banquettes évoquant un aménagement de type *triclinium*, paraît suggestif d'une romanisation des mœurs. A Douch, le soldat du Bas-Empire vivait dans la coexistence de deux cultures, l'une importée, l'autre locale à substrat paysan. Le luxe de certains éléments de la vie matérielle : lits sans doute couverts de matelas et de couvertures, urnes décorées de volutes aubergine, verrerie opaline avec irisations, ne peut masquer la vie fruste dont témoignent les si nombreux tessons noircis par le feu, les foyers, les salles aux murs enfumés et le *sebakh*.

III. — FORTERESSE (TRAVAUX PRÉLIMINAIRES ET SONDAGES).

INTRODUCTION (G. Castel).

La forteresse est située sur le versant Est de la colline de Douch. Elle est entourée à l'Est par le temple, au Nord, à l'Ouest et au Sud par la ville. Ses puissantes murailles, hautes de 6 à 8 m., doublées de coursives extérieures, délimitent un quadrilatère régulier d'une cinquantaine de mètres de côté. Plusieurs étages de salles, aujourd'hui en ruines, occupent l'intérieur de ce quadrilatère.

On entrait jadis dans la forteresse par une porte principale située dans son angle Nord-Est. Des portes secondaires à l'Est permettaient l'accès au temple. Toutes ces portes étant actuellement impraticables, le visiteur doit escalader la brèche abrupte de l'angle Nord-Ouest de l'enceinte.

Préalablement à la fouille ont été entrepris un relevé topographique avec installation d'un carroyage (voir ci-dessus p. 289), un relevé photographique et un relevé architectural. Il a fallu enfin ouvrir un passage pour l'évacuation des déblais des futures fouilles, ce qui a entraîné l'étude du secteur correspondant à l'emplacement retenu au milieu du mur d'enceinte Sud (K 22/23 / L 23).

Parallèlement ont été entrepris des sondages aux angles Nord-Ouest et Sud-Ouest du monument afin d'étudier ses fondations et de préciser les étapes de la construction du mur d'enceinte extérieur Ouest qui, dans sa partie visible, paraît une reprise tardive (secteurs K 21 / J 21 et O 21/22 et 23).

A) Secteur K 22 / K 23 / L 23 (fig. 11-12 et Pl. LXXXVII-LXXXVIII).

1) *Fouille* (Denyse Vaillancourt).

Tout le secteur Sud à l'intérieur du fort (K 22 / K 23; Pl. LXXXVII, A, B) était fortement ensablé jusqu'à une hauteur d'environ 7 m. du sommet du mur d'enceinte Sud. On apercevait dans ce mur le haut d'une série de niches aménagées de part et d'autre d'un muret perpendiculaire : deux à l'Est, l'une voûtée, l'autre carrée, quatre à l'Ouest.

En K 23, nous sommes en présence de deux salles rectangulaires, orientées Nord-Sud, appuyées au mur d'enceinte Sud. La première salle (I^o) comportait originellement une petite niche carrée très profonde au Sud, ouverte à ras du sol

et, à même le sol, le long du mur Nord, deux grands silos en terre crue. Plusieurs poteries intactes étaient éparpillées sur le sol, ainsi qu'un Bès en faïence et des perles de verre.

Ce local a été comblé ultérieurement et sans doute délibérément, de terre et de tessons; il devient alors un magasin comme en témoignent, sinon une haute niche à linteau, d'ouverture irrégulière, creusée dans le mur d'enceinte Sud, du moins deux cavités rondes pratiquées côte à côte dans un sol de terre battue au milieu de la salle et qui contenaient des pépins de raisins, et un mortier dégagé au niveau de la dernière assise de briques. Un décrochement dans l'angle du mur d'enceinte Sud, soigneusement enduit de *mouna*, a permis l'encastrement d'un gros silo en terre crue. Ce silo a dû être réutilisé en dernier lieu comme poubelle ou débarras, si on en juge d'après le contenu : quelques poteries intactes, un poids en granit, des bouchons de vases, des os de chameaux et des noyaux de dattes. Un masque de théâtre grimaçant en verre moulé a été exhumé dans cette salle. Une poupée de terre cuite, un pichet de mauvaise facture, une situle en bronze et quelques morceaux de cuir proviennent des couches de surface.

La salle II' — dont la fouille n'est pas encore terminée —, avec sa petite niche carrée creusée dans le mur Sud, était voûtée dans sa partie Sud. La partie Nord était délimitée au Nord par un muret prolongeant celui de I', où était percée la porte. Une porte tardive a été percée dans le mur Ouest, vers III' (non fouillée). A remarquer les objets suivants, exhumés du remblayage : un petit Harpocrate en bronze, une amulette-Bès en pierre verte (Pl. LXXXVIII, D, B), une palette en schiste, une épingle en os, une hachette en fer et trois ostraca figurés.

A un niveau supérieur de la salle II, qui correspond au niveau le plus tardif d'occupation de la salle I, se trouvait une seule grande salle allongée, plafonnée (traces d'encastrement des poutres dans le mur Sud), avec une niche voûtée au fond, contemporaine du mur d'enceinte Sud, traversée d'un linteau de briques à l'alignement du mur d'enceinte intérieur, et qui contenait un ostracon copte, un ostracon démotique et une monnaie datée de Gratien, une aiguille en bronze, une clé en fer et une section de collier en perles de verre. Dans la salle même, des coupelles de terre pseudo-sigillée, une petite colombe en bronze (Pl. LXXXVIII, A) et la moitié d'un plat de verre millefiori vert à mouchetures jaunes.

A l'Ouest (K 22 / K 23) on trouve originellement une grande pièce, orientée Est-Ouest, adossée au mur d'enceinte Sud, fermée au Nord et à l'Ouest par un

mur chaîné et à l'Est par un mur où est percée la porte à seuil en bois. Le sol était posé sur la voûte de l'étage inférieur (III'). Plusieurs poteries en place ont été trouvées dans cette salle à l'Est, de même qu'une monnaie et diverses pièces de bronze, de fer et de cuir.

Cette grande salle a dû être rapidement réaménagée comme l'attestent les murs intérieurs, appuyés contre le mur principal au Nord, au Sud et à l'Est, élevés sur des madriers de palmiers posés en T sur la voûte. Trois salles sont ainsi délimitées, deux à l'Est, orientées Est-Ouest (salles III et IV), reliées à la salle V à l'Ouest par des portes à seuil de bois et linteau situées aux deux extrémités du mur mitoyen. Traces de feu le long du mur Sud dans les salles III et V.

Peut-être peut-on dater de cette époque l'obturation de la grande porte s'ouvrant à l'Est, remplacée par une brèche dans le mur Nord de la salle V. Les trois pièces étaient plafonnées (trous d'encastrement dans le mur Sud). Trois niches, datant de la plus ancienne occupation du secteur, ont été aménagées dans le mur d'enceinte Sud (salle V).

La salle IV a fourni une profusion de poteries à usage domestique laissées en place. Dans la salle III ont été découverts, glissés dans l'encastrement du linteau de la porte, un anneau de bronze et un collier complet de perles de corail, cornaline et pâte de verre bleu foncé ou dorée (Pl. LXXXVIII, C). Dans la salle V, on a mis au jour des éléments d'incrustation de mobilier en pâte de verre, deux serrures rondes en fer et une en bois, la moitié d'un masque tragique en verre millefiori ⁽¹⁾ ainsi que quelques poteries à usage domestique. On a également pu constituer un ensemble intéressant de huit ordres de paiement de la fin du IV^e s., relatifs à des distributions de vin à des soldats de la garnison ⁽²⁾. C'est dans la même salle (V) qu'ont été trouvés deux documents coptes, un ostracon (Pl. LXXXVIII, E) et un texte sur écorce.

Cet ensemble est flanqué, au Nord, d'une salle orientée Est-Ouest, interrompue au milieu par un petit muret butant contre le mur Sud. On y accédait par le Nord et par l'Est. Au Nord des salles I et II, un grand espace trapézoïdal appuyé contre le mur d'enceinte Est et séparé au milieu par un mur dans le prolongement du

⁽¹⁾ Un masque de même facture, mais complet, a été trouvé dans la deuxième cour du temple.

⁽²⁾ Voir les ostraca publiés ci-dessous p. 340.

mur mitoyen des salles I et II, desservait celles-ci au Sud, la salle K 22 II à l'Ouest et le corridor orienté Est-Ouest qui longe le mur Nord de cette salle (K 22 II-III).

Un rapide décapage de surface a été entrepris sur le carré L 23, au Nord de la salle I. Il a permis de mettre au jour un groupe de petites pièces ayant vraisemblablement servi de magasins et de silos à l'époque où les salles du Sud avaient le même usage. On y trouve trois pièces trapézoïdales, orientées Nord-Sud, deux à l'Est (V et VI), une au Nord (IV) flanquée au Sud de deux compartiments (II et III) orientés Nord-Sud, placés côte à côte. On y a recueilli six ostraca datables de la deuxième moitié du IV^e siècle (salle IV), une monnaie et quelques coupelles ⁽¹⁾.

Les douze monnaies exhumées au cours de cette fouille s'échelonnent du début du I^{er} s. jusqu'à la fin du IV^e s. : l'une est de Claude, deux sont d'Hadrien, quatre de la Tétrarchie, une de Constance II, deux de Valentinien II, une de Gratien et une de Théodose I. Il est frappant qu'aucune monnaie lisible attribuable au III^e s. n'a été trouvée.

Les ostraca, trouvés en abondance dans les zones de remplissage et sur les sols d'abandon, s'échelonnent tout au cours du IV^e s. Le plus ancien est daté du 6 août 304 (n^o 755) ⁽²⁾; il provient du sol de terre battue de la salle I. Les documents coptes se trouvaient sur le sol d'abandon des salles II et V.

Les témoins les plus récents d'occupation du fort sont donc strictement contemporains de celle du temple. La poterie nous en donne confirmation : certaines formes (la pseudo-sigillée par exemple) sont typiques de la période byzantine, mais il existe une grande quantité de terrines et de gobelets (Pl. XCII, A-B) apparentés à ceux qu'on trouve dans la nécropole, au Nord-Est du tell. Les formes à usage domestique, *siqa*, tonnelets, amphores, jarres à provisions (Pl. XCI, B), prédominent. Voir *BIFAO* 76 (1976), p. 409.

2) *Architecture* (Georges Castel).

Cette excavation a permis de découvrir deux étages de salles de nature et de formes différentes : un étage de salles voûtées, et un étage de salles, vraisemblablement d'habitation.

⁽¹⁾ Un de ces ostraca est publié ici-même, voir ci-dessous p. 345.

⁽²⁾ Voir ci-dessous p. 341.

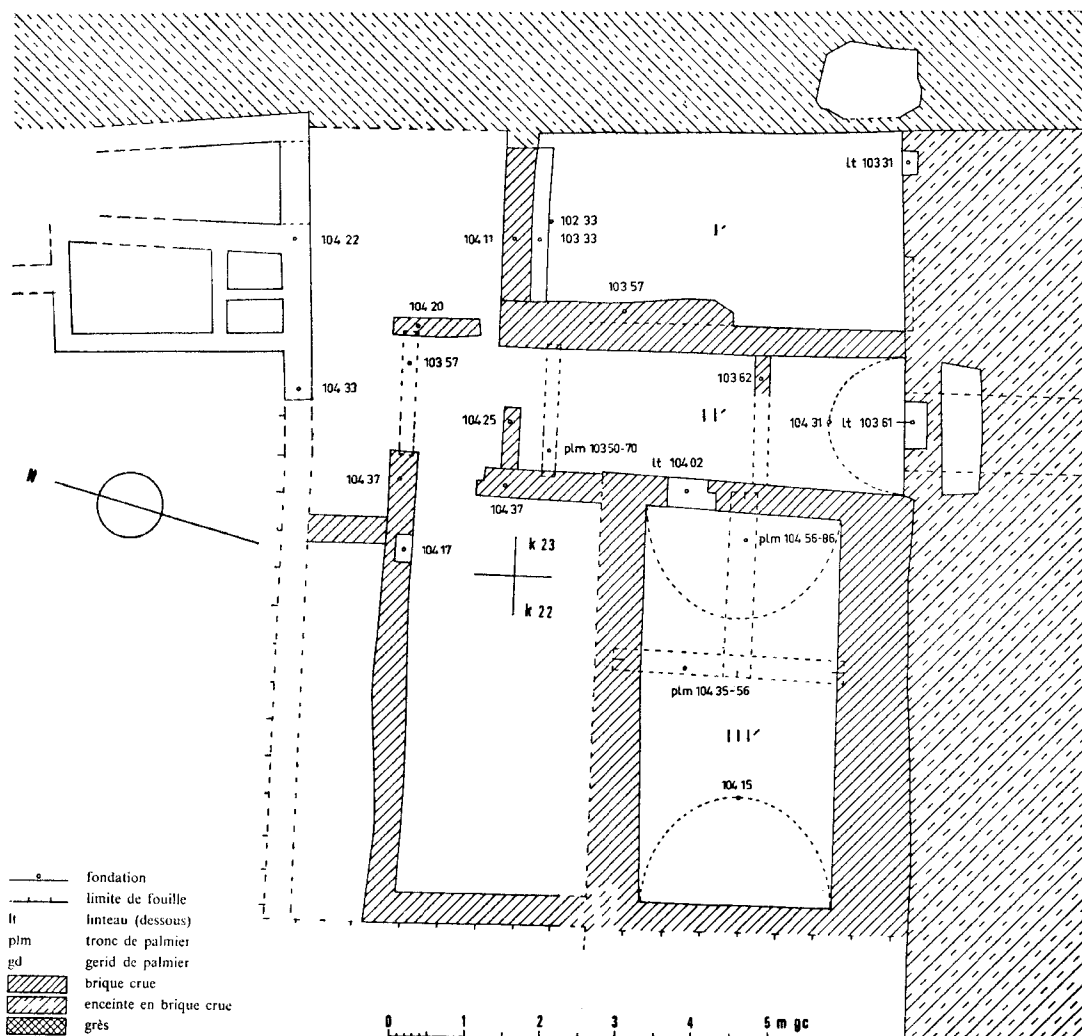


Fig. 11. — Forteresse, secteurs K 22 / K 23, étage des salles voûtées (I'-II'-III') (G. Castel).

Etage des salles I'-II'-III' (fig. 11, Pl. LXXXVII, B).

Aux niveaux 101,73 et 102,30 m., s'élevaient trois salles en brique crue, oblongues : deux salles parallèles (I'-II'), orientées Nord-Sud et une salle (III') perpendiculaire aux deux premières.

La salle I' était adossée au Sud au mur d'enceinte et à l'Est à une construction fortifiée antérieure à l'enceinte. Cette salle à ciel ouvert — sans doute une cour —

avait son entrée au Nord. Par la suite celle-ci fut murée et la salle fut remblayée sur 1,82 m. de haut.

La salle II' était divisée en longueur par un mur transversal. La partie Nord de la salle était couverte d'un plafond en troncs de palmier et la partie Sud était voûtée à la façon nubienne. A l'époque où les salles d'habitation, situées au-dessus de la salle III', étaient encore utilisées, une porte fut placée sous la voûte de III' entre les salles II' et III'. Auparavant l'emplacement de cette porte était plus bas.

La salle III' voit sa voûte, de type nubien, retombant sur de puissants massifs en brique crue, dont l'un au Sud était adossé au mur d'enceinte. L'extrados était chargé de briques en vrac jusqu'au niveau de la clé de voûte, qui assuraient la stabilité et l'horizontalité du niveau supérieur.

Etage des salles d'habitation I-II-III-IV-V (fig. 12).

Au-dessus des salles précédentes, aux niveaux 104,08, 104,40, 104,86 m., s'élevait un étage de salles d'habitation. A l'Est, un premier groupe de deux salles (I-II) correspondait mur pour mur aux salles (I'-II') de l'étage inférieur. A l'Ouest, un second groupe de trois salles (III-IV-V) appartenant à une même habitation, correspondait à la salle voûtée III' de l'étage inférieur.

La salle I à ciel ouvert — probablement une cour — avait sa porte d'entrée au Nord-Est et était protégée à l'Ouest par un muret en brique. Les quelques installations en place (voir ci-dessus p. 316) indiquent qu'elle avait servi à la vie domestique.

L'espace II avait sa partie Sud seulement utilisable : elle était située à l'aplomb de la voûte de la salle II', dans le prolongement de la grande niche du mur d'enceinte. Des éléments de porte — un jambage et un seuil — montrent qu'on y accédait par l'angle Sud-Ouest de la salle I.

Les salles III-IV-V étaient conservées sur une hauteur de 2 m. environ. Une partie de leurs aménagements intérieurs était lisible dans le mur d'enceinte. Les salles III et IV étaient situées sur le côté Est de la salle V. A l'Ouest étaient placées l'entrée de V et une salle annexe.

La salle III était nue. Sa toiture effondrée recouvrait quelques céramiques intactes. La salle IV avait au Sud une niche creusée dans le mur d'enceinte. Un

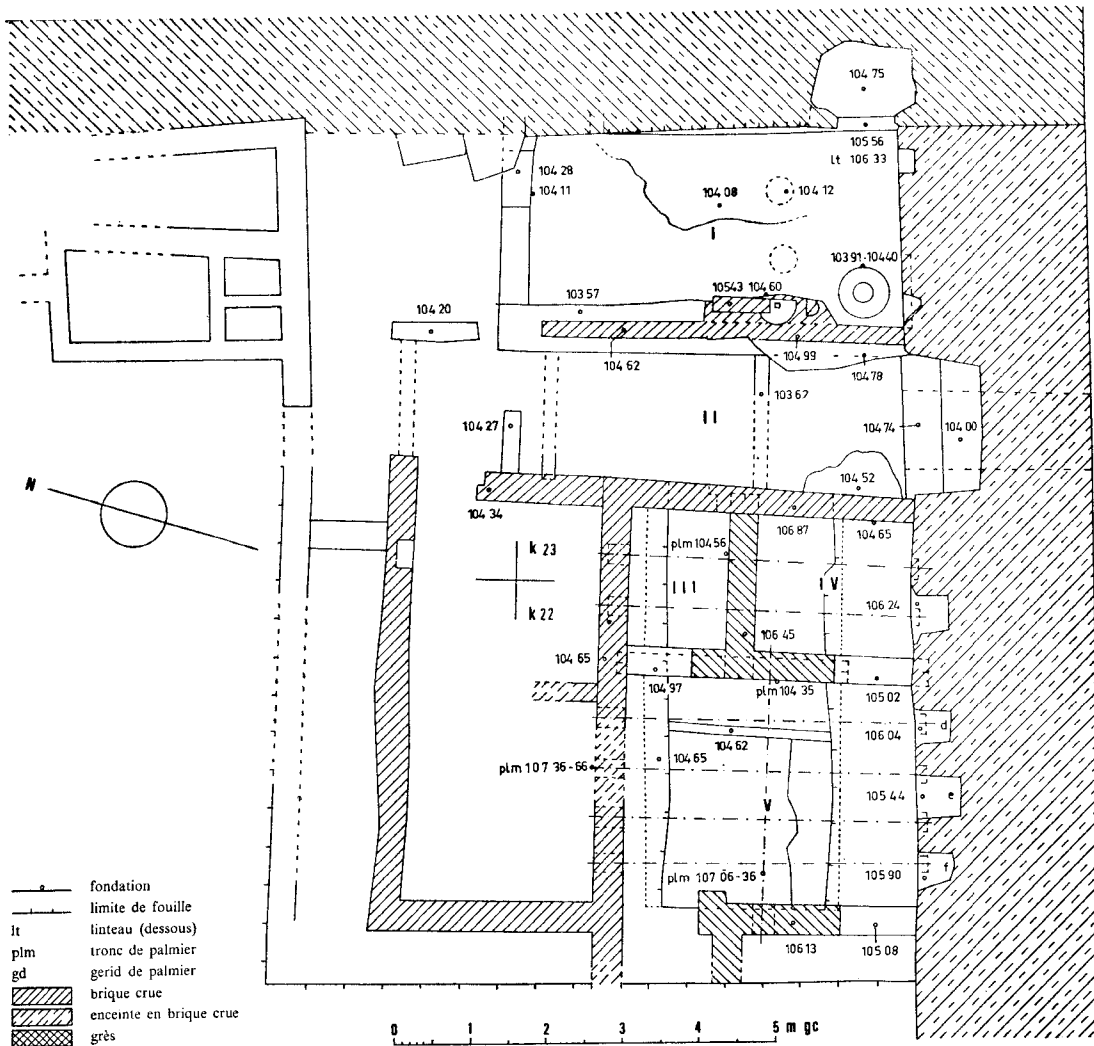


Fig. 12. — Forteresse, secteur K 22 / K 23, étage des salles d'habitation (I-II-III-IV) (G. Castel).

lit de cendres et des morceaux de palmier provenant de la toiture jonchaient le sol. La salle V avait trois niches creusées dans le mur d'enceinte : une grande au milieu de la paroi et une petite de chaque côté. L'espace intérieur des niches était divisé par un rayonnage en bois. La niche centrale était fermée par une porte dont les vantaux de bois ont été retrouvés au sol.

Contre le mur Est, entre les portes des chambres III et IV, un soubassement en brique crue et terre battue de 80 cm. de large correspondait à une installation aujourd'hui disparue. La salle était plafonnée : les restes en ont été retrouvés sur le sol.

Salles III-IV-V : Etude des éléments d'architecture.

Les murs sont en brique crue. Le sol des salles est en terre battue. Les plafonds sont faits de demi-troncs de palmier, orientés Nord-Sud, revêtus d'un clayonnage de nervures de palme, de feuilles de palme et d'un lit d'argile battue. Les portes étaient du même type : deux demi-troncs de palmier jointifs, profondément engagés dans la maçonnerie de part et d'autre du passage servaient de linteau et deux autres de seuil. Le vantail était à pivot monté sur crapaudine. L'étude des jonctions de murs a montré que les murs extérieurs Nord et Est des salles III-IV-V avaient été construits avant les murs de refend et correspondaient aux murs de la salle III', tandis que les murs de refend étaient en porte à faux au-dessus de sa voûte, portés par deux demi-troncs de palmier jointifs.

B) SECTEUR O 21/22/23 (ANGLE NORD-OUEST) (fig. 13 et Pl. LXXXIX, A).

1) *Fouille* (G. Andreu, G. Wagner).

Il a été procédé au désensablement de l'intersection des deux coursives intérieures (I et II) voûtées, ménagées sous le chemin de ronde dans l'épaisseur des murs d'enceinte de la forteresse. Sur le sol de I, trois bronzes frappés à l'effigie de Ptolémée II Philadelphe et un ostracon démotique daté d'une année régnale 38 (Ptolémée II Philadelphe) (voir ci-dessous p. 336 et Pl. XCVII, C) constituent une découverte instructive.

Le tronçon Nord comportait dans son angle Sud-Est une porte étroite et cintrée donnant accès à l'intérieur de la forteresse.

Dans l'angle Nord-Ouest intérieur de la forteresse, trois locaux distincts ont été mis au jour (III-IV-V). Dans la pièce d'angle III, trois resserres, délimitées par des murets de briques, compartimentées, adossées au mur Ouest et une resserre dans l'angle Sud-Est, contenant des pots, tessons et restes de céréales, permettent de supposer que ce local était un magasin.

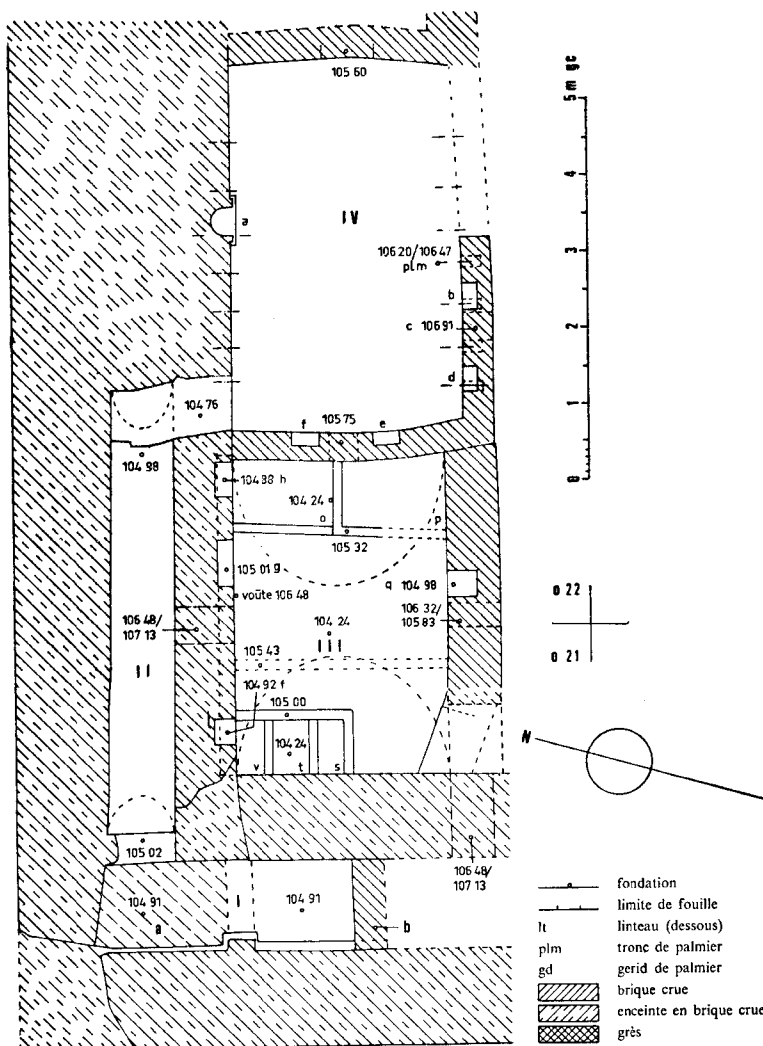


Fig. 13. — Forteresse, secteur O 21 / O 22, coursives I-II et salles III-IV (G. Castel).

Le sol de la pièce IV, à l'Est de III, reposait sur les trois voûtes d'une ou plusieurs pièces d'orientation Nord-Sud situées à l'étage inférieur. A remarquer dans le mur Nord une niche à colonnettes cintrée et stucquée où a été trouvé un rasoir de fer (Pl. XC, E). Dans le mur Est, une lucarne communiquait avec une grande salle voûtée VI, orientée Est-Ouest (fouille différée).

La pièce V, à l'Est de IV, mais à un niveau supérieur, est installée sur la voûte de VI : cinq tonnelets-*siqa* intacts, en place, remplis de grains, montrent que le local, au moment de son abandon, était un magasin.

Objets notables retirés du secteur : des documents écrits (huit ostraca grecs du Bas-Empire, deux fragments de tablettes en bois inscrites en grec, une lettre grecque sur écorce et un grand nombre de fragments de papyrus grecs et coptes); deux tessons figurés (motifs de barques et d'autruches) (Pl. XC, D); des tonnelets-*siqa* inscrits en grec; de la céramique (une grande jarre, un vase décoré, des bols, des coupelles); des objets en terre crue (figurine d'envoûtement (Pl. XC, B), série de petits jouets (?)); une fiole décorée en bronze (Pl. XC, C) et divers ustensiles de fer (lames de couteaux, rasoir, tringle inscrite).

2) *Architecture* (Georges Castel).

Coursives (I-II). Ces deux coursives, perpendiculaires entre elles, sont situées dans l'épaisseur du mur d'enceinte, l'une (I) à l'Ouest et l'autre (II) au Nord, de même niveau (104,91 - 104,98 m.), jadis séparées par un blocage (A) placé dans l'angle. On accédait alors à chaque coursive par une ouverture cintrée. Plus tard quelques transformations — notamment la création de la salle III — modifièrent ces dispositions : le blocage (A) fut déplacé en (B); les petites ouvertures des coursives furent murées, et remplacées par de nouvelles portes, plus commodes d'accès. Plus récemment encore, l'effondrement de l'angle de l'enceinte provoqua l'ouverture d'une large brèche et la destruction du blocage (B). Aujourd'hui, seule la voûte en pente de la coursive II subsiste et sa partie supérieure sert de rampe d'accès au chemin de ronde de la forteresse.

Le mur d'enceinte était fait de deux murs séparés par un blocage. Ce blocage pouvait être remplacé par une coursive.

Salle III. A l'origine, il y avait une cour entre les coursives (I-II) et le mur Ouest de la salle IV, dont la fermeture au Sud a constitué la salle III. Sa voûte, de type nubien, s'appuie au Nord sur une assise taillée dans l'épaisseur du mur d'enceinte et au Sud sur un mur indépendant; à l'Est, elle est adossée à IV. Les aménagements de la salle III sont : au Nord, trois niches (f.g.h) à plafond plat; au Sud, une lucarne dans la retombée de la voûte et une niche (q) cintrée; au Sud-Ouest,

la porte d'entrée à linteau avec arc de décharge; à l'intérieur, deux rangées de silos.

Par suite de tassements dans les fondations, les murs Sud et Est de la salle se sont enfoncés provoquant l'effondrement de la voûte et des silos. Sur le sol de la salle sont apparus la voûte ruinée de la salle inférieure III' et les restes — dans le mur d'enceinte Nord — d'un plafonnage antérieur à cette voûte.

Salle IV. Cette salle, plus ancienne que la précédente, était adossée au mur d'enceinte. Plafonnée en troncs de palmier, elle possédait au Nord, une porte de communication avec la coursive II (période B) et une niche stuquée à demi-coupole, placée juste sous le plafond; à l'Ouest, une lucarne et deux niches (e-f); au Sud, deux niches (b-d), une lucarne (c) et une large ouverture peut-être due à des effondrements tardifs.

Les murs Ouest et Sud de cette salle ont subi les mêmes tassements que ceux de la salle III précédente, entraînant l'effondrement de sa toiture et de ses installations.

C) SECTEUR K 21 / J 21 (ANGLE SUD-OUEST) (fig. 14 et Pl. LXXXIX, B).

1) *Fouille* (Guillemette Andreu, Guy Wagner).

Une coursive, large de 1,60 m., et qui comporte des passages voûtés, ménagés dans l'épaisseur des contreforts, encore visibles par endroits, ceinture le mur extérieur très érodé de la forteresse.

Après enlèvement des tessons de surface et d'un épais sable éolien, on a observé que cette coursive était, à l'Ouest et à l'Est du secteur, contiguë à des bâtiments civils qui n'ont pas été dégagés, et qu'elle avait été, avant l'abandon, utilisée comme lieu d'habitation. Un petit enclos rempli de *sebakh* et d'ossements d'animaux, adossé au mur Ouest de la forteresse, des traces de foyers, de nombreux tessons de poterie utilitaire et près de 40 ostraca grecs du IV^e et du début du V^e s., constituent l'essentiel des témoignages de cette phase.

Après enlèvement d'un remplissage de terre et de tessons épais d'environ 1 m. est apparue la semelle de fondation. Au niveau du *gebel*, à 2,40 m. de la surface, a été recueillie de la céramique identique à celle de la nécropole (gobelet-tulipe,

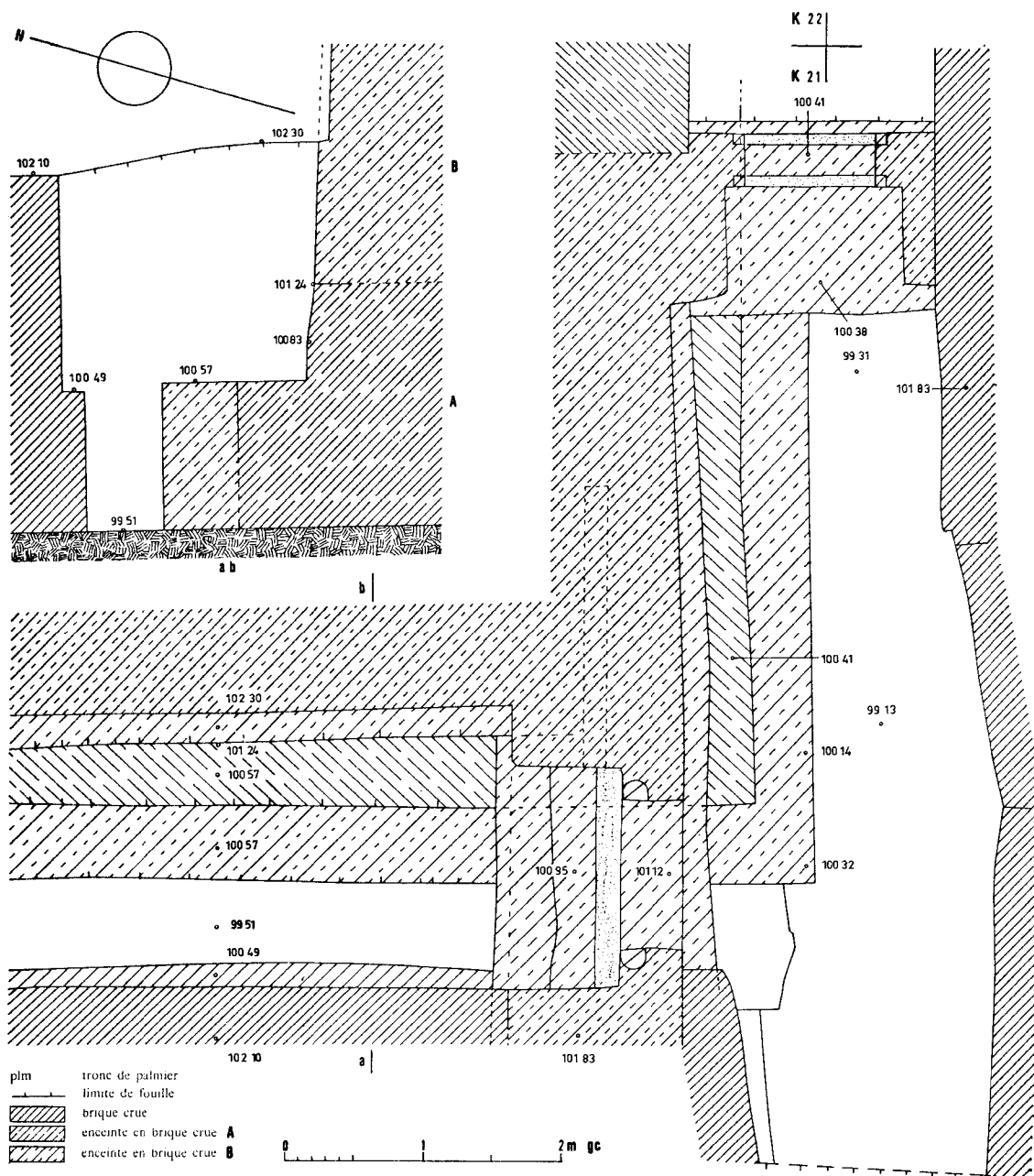


Fig. 14. — Forteresse, secteur K 21 (G. Castel).

coupelle), corrélation utile pour la chronologie relative du secteur. Outre les ostraca, notons une coupe de terre cuite quadrangulaire à 12 trous de suspension, une fiole, un vase à anse et un bol décoré, un pot à bec verseur, une figurine en terre cuite et une sphyngue en bronze (Pl. XC, A).

2) *Architecture* (Georges Castel).

Le mur d'enceinte primitif (A) de la forteresse est conservé au Nord, au Nord-Ouest et au Sud. A l'Est, il a été ravalé lors de la construction du temple. A l'Ouest, un nouveau mur d'enceinte (B) a été construit à l'emplacement de l'ancien (A). Le dégagement du secteur K 21 / J 21 a donc permis de retrouver sous le mur (B), le mur primitif (A); d'étudier les fondations et les imbrications des deux murs; de rétablir pour le mur (B) la disposition originelle de sa coursive extérieure et de ses contreforts d'angle.

Le mur d'enceinte primitif (A) est construit en brique crue, argile et paille. Il présente à sa base une épaisse semelle de fondation directement placée sur le rocher.

A 1,73 m. au-dessus du rocher, le mur (A) a été aplani pour servir d'assise au mur (B) et sa semelle doublée par un massif de brique sans doute destiné à renforcer les fondations.

Le mur (B) est également construit en brique crue, argile et paille. Il se compose de quatre tranches de mur indépendantes imbriquées les unes dans les autres. Les joints verticaux entre les tranches permettent au mur de se tasser sans se lézarder.

Les jonctions des murs (A) et (B) ont été renforcées, lors de la construction de (B), par de puissants contreforts que traverse la coursive extérieure de la forteresse.

D) RAPPORT D'ARCHITECTURE GÉNÉRAL (Georges Castel).

L'enceinte est indépendante des constructions intérieures. Elle comprend deux murs en brique crue séparés par un blocage. Quelques coursives sont aménagées dans l'épaisseur du mur et de petits regards permettent d'y accéder. Ces regards mis à part, toutes les autres ouvertures du mur d'enceinte leur sont postérieures.

Un chemin de ronde, dont l'accès était situé au-dessus de la coursive (O 21/22, II), couronnait le mur d'enceinte.

Ce mur à l'extérieur présente un fruit prononcé. Au niveau des coursives, l'épaisseur des murs d'enceinte Nord et Sud est de 2,50 m. et celle du mur d'enceinte Ouest de 3,50 m.

L'enceinte Ouest, en majeure partie reconstruite, offre la particularité d'être coupée par un joint de tassement vertical, tous les 9,50 m. environ.

Les constructions intérieures occupent au moins trois étages (O 21/22). Elles se composent de salles voûtées ou plafonnées et de cours. On observe, d'un étage à l'autre, les superpositions suivantes : salle voûtée sur salle voûtée (O 21/22, III'), salle plafonnée sur salle voûtée (K 22/23) ou salle plafonnée sur salle plafonnée (O 21/22). Lorsque leurs murs ne correspondent pas verticalement, ceux de l'étage supérieur sont portés par des troncs de palmier appuyés sur les murs de l'étage inférieur (K 22/23, III-IV-V).

Les *matériaux de construction* employés sont la brique crue d'argile et de paille, les mortiers, à base d'argile et de paille, et les bois locaux.

Les *voûtes*, de type nubien, sont portées par des murs épais indépendants de l'enceinte. Dans un cas (O 21/22, III), le mur d'enceinte a été entaillé pour offrir une assise horizontale (21 cm.) à la retombée de la voûte.

Les *portes* sont situées au milieu des parois ou, de préférence, dans les angles de salle. Elles peuvent être couvertes :

- a) d'un arc en brique crue (portes primitives des coursives, par exemple : exiguës, dépourvues probablement de vantail),
- b) d'un linteau en bois (K 22-23, V), ou de deux linteaux superposés (O 21/22, corridor Sud de III),
- c) d'un linteau surmonté d'un arc de décharge, en brique crue.

Techniquement les portes à linteau sont faites comme les portes de la salle (K 22/23, V) : linteaux et seuils sont faits de deux demi-troncs de palmier jointifs, ouvertures entourées d'un cadre en bois servant de feuillure, vantail à pivot monté sur crapaudine.

Les *lucarnes*, dépourvues d'éléments de fermeture fixes, sont situées au milieu des parois, sous le plafond de la salle ou à la retombée de la voûte. De formes

plus ou moins rectangulaires, elles sont couvertes de linteaux horizontaux. Leurs tablettes inférieures sont généralement ébrasées pour augmenter la luminosité.

Les *niches*, à une exception près (O 21/22, IV, a), sont placées à portée de main. Elles sont généralement situées symétriquement par rapport au centre des parois, principalement dans les pièces d'habitation (K 22/23, V). Toutes les niches ont été creusées dans les murs, à l'exception de la niche (O 21/22, III, q), construite en même temps que le mur Sud de la salle III à voûte clavée.

La plupart sont rectangulaires, quelques-unes voûtées et une seule couverte d'une semi-coupole. L'espace intérieur de certaines est partagé par un rayonnage en bois, d'autres étaient fermées par des vantaux (K 22/23, V, e).

Les *silos* sont situés dans les salles le long des murs. Ils sont conçus en forme de bassins compartimentés, aux murs de brique crue.

Conclusion.

Un certain nombre de transformations et de réfections, dues en grande partie à la plasticité des matériaux de construction et au type d'occupation du bâtiment sont à noter sur la forteresse :

- a) reconstruction de l'enceinte Ouest sur 36,92 m. de long (K 21);
- b) remplacement des salles plafonnées par des salles voûtées pour supporter des étages (O 21/22, III),
- c) extension de constructions à l'intérieur d'un périmètre défini (K 22/23, III-IV-V),
- d) relèvement des niveaux d'habitation par remblayage délibéré (K 22/23, I-II),
- e) exhaussement des circulations des étages inférieurs (K 22/23, III');
- f) transformation d'une salle d'habitation en remise (K 22/23, V),
- g) tassements importants et effondrements consécutifs à la destruction d'éléments porteurs en bois (O 21/22, III-IV).

La forteresse, en effet, est une construction fermée à étages dans laquelle tous les étages, pendant une époque donnée, sont utilisés simultanément. Pour peu qu'un tel bâtiment soit utilisé longtemps, ses circulations deviennent inextricables et d'une grande complexité. Dans ces conditions, seule la dissociation des périodes de construction permet de fonder une chronologie relative.

L'étude de l'enceinte a permis de mettre en évidence trois périodes :

- a) avant le mur d'enceinte;
- b) le mur d'enceinte (A), de sa construction à sa réfection;
- c) le mur d'enceinte (B), de sa construction à l'abandon du site.

IV. — LA NÉCROPOLE DE DOUCH.

(Guillemette Andreu, Jean Gascou et Guy Wagner)

Il nous a paru utile, corrélativement aux fouilles sur le tell de Douch, d'explorer les anciens cimetières où pouvaient s'être conservés les vestiges d'occupations plus anciennes.

La carte topographique au 1/10.000 de la région, tout au moins d'après l'édition dont nous disposons, celle de 1931, distingue quatre centres d'inhumation antiques, disposés d'Ouest en Est depuis le Nord de Manawîr jusqu'à 'Ayn al-Buriq (voir ci-dessus, p. 291). Mais le site retenu, à 950 m. au Nord du temple, sur un tertre rocheux culminant à la cote + 68, n'était pas cartographié. Il offrait l'avantage de sa plus grande proximité par rapport à nos excavations principales (plan 1).

Il s'agit d'un ensemble de 10 tombes collectives, numérotées de 1 à 10 d'Ouest en Est et d'un secteur de 8 fosses individuelles à l'Ouest de la fosse Nécr. 9, numérotées de 11 à 18 (fig. 15).

Des sondages, entrepris au cours des deux campagnes, ont permis de nous assurer des limites de ce site que nous considérons à présent comme épuisé⁽¹⁾.

A) LES TOMBES INDIVIDUELLES.

Ces huit fosses, trouvées comblées de sable éolien, grossièrement rectangulaires, excavées à même le substrat rocheux, peu profondes, vu leurs dimensions, ne

⁽¹⁾ Les tombes 1, 2, 5 à 8 ont été dégagées du 4/12/78 au 17/1/1979 par J. Gascou et G. Wagner; la fouille des tombes 3, 4, 9 et 10 a été conduite du 27/10 au 8/11/1979 par G. Andreu et G. Wagner, avec la participation, du 3 au 8/11/1979, de B. Meyer.

Les relevés topographiques et architecturaux des deux campagnes ont été effectués par P. Deleuze et G. Castel. On trouvera une description préliminaire et des photographies dans *BIFAO* 79 (1979), 454-455 et pl. LXIII-LXIV, et dans Vernus, *BSFE* 85 (1979), 13-14.

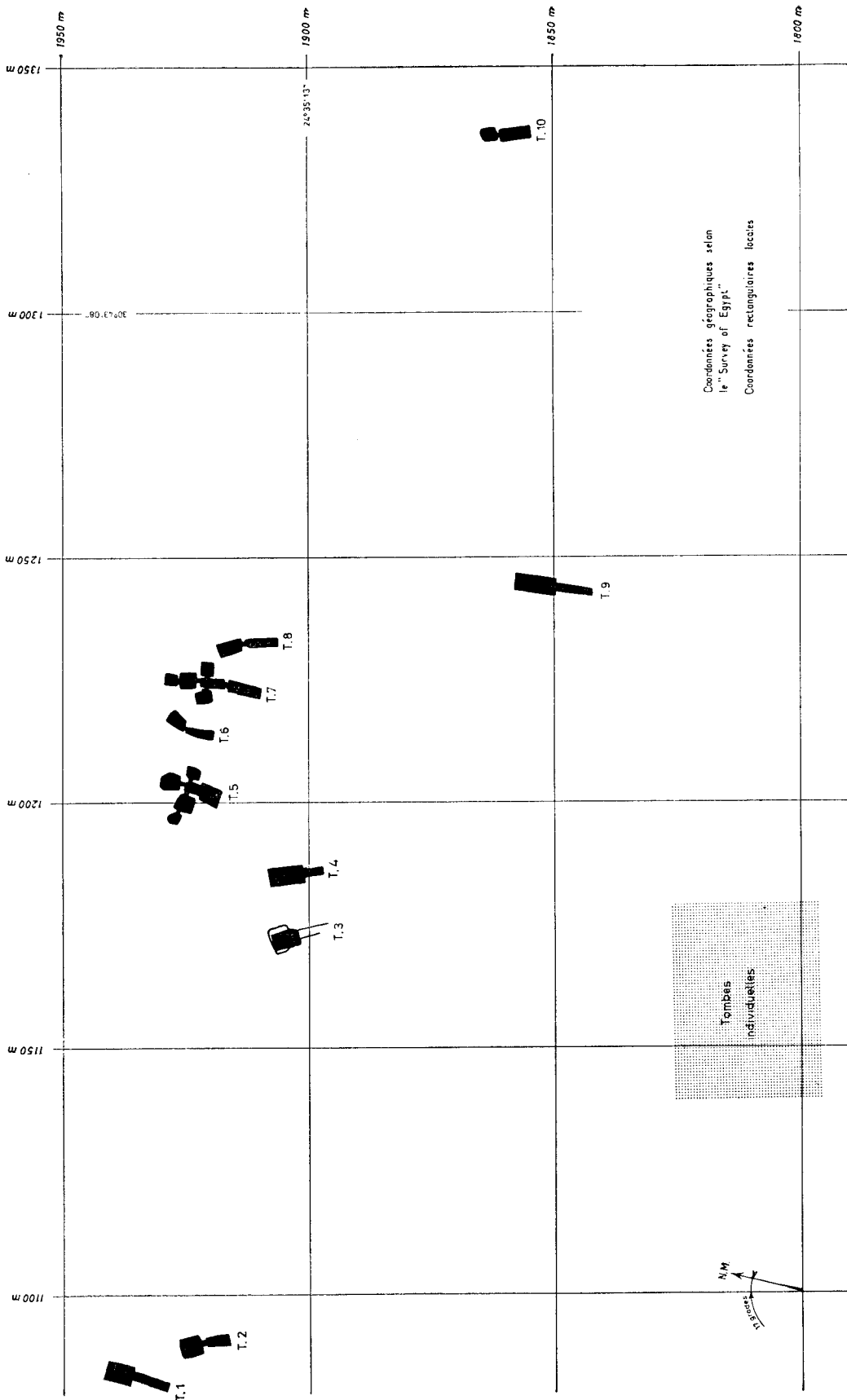


Fig. 15. — Nécropole : plan de situation et quadrillage (P. Deleuze).

pouvaient guère contenir qu'un seul corps et encore de petite taille. La plupart étaient quasi-vides et les restes de leur contenu épars à proximité, sauf la fosse n° 14 où a été découvert un squelette en place dépourvu de ses jambes. Les restes humains recueillis ne portent pas de traces de momification. Les débris de poterie (essentiellement des tessons de tonnelets-*siqa*) ressemblent aux céramiques des tombes collectives.

Pas d'orientation préférentielle.

B) LES TOMBES COLLECTIVES (fig. 16).

Les tombes 1 à 10 se signalaient avant la fouille par des gravats de voûtements, des tessons, des ossements, des débris de vanneries et de meubles et une déclivité sablonneuse dessinant assez bien, au milieu de la pierraille, l'ordonnance architecturale. Les remblais étaient constitués de sable éolien, durci en profondeur par des remontées salines ou des coulées de boue, traces de violentes pluies d'autrefois. Sel et humidité ont parfois détérioré les restes humains et le mobilier funéraire. En revanche l'état de conservation des monuments eux-mêmes était convenable, exception faite des voûtes, toutes tombées et de quelques plafonds rupestres effondrés.

Les dix tombes ont des caractères communs en partie imposés par le site, le front méridional d'un tell rocheux approximativement orienté Ouest-Est. On accède à chacune par un corridor excavé normalement à la pente de l'escarpement, tendant donc à suivre une orientation Sud-Nord (Pl. XCIII, A et B, voir *BIFAO* 79, pl. LXIII). Les corridors conduisent en pente douce, parfois interrompue par des paliers, des seuils intermédiaires, des murets de contre-escarpe visiblement destinés à freiner la descente du sable, à un ou plusieurs caveaux, axiaux ou latéraux, en léger contrebas, excavés dans la roche, mais parfois maçonnés ou voûtés en briques crues. Les portes étaient en bois, du moins originellement, car à certaines époques on a remplacé le bois par une obturation en matériaux de récupération (briques et moellons).

Aucune décoration intérieure : le roc nu ou un enduit de *mouna*, avec des taches de peinture à la chaux (dans Nécr. 7). Quelques aménagements sommaires : un pilier de soutènement au centre du caveau de Nécr. 2, un renforcement du plafond de Nécr. 5 Ouest 1 par une poutre, un *loculus* à momie rupestre

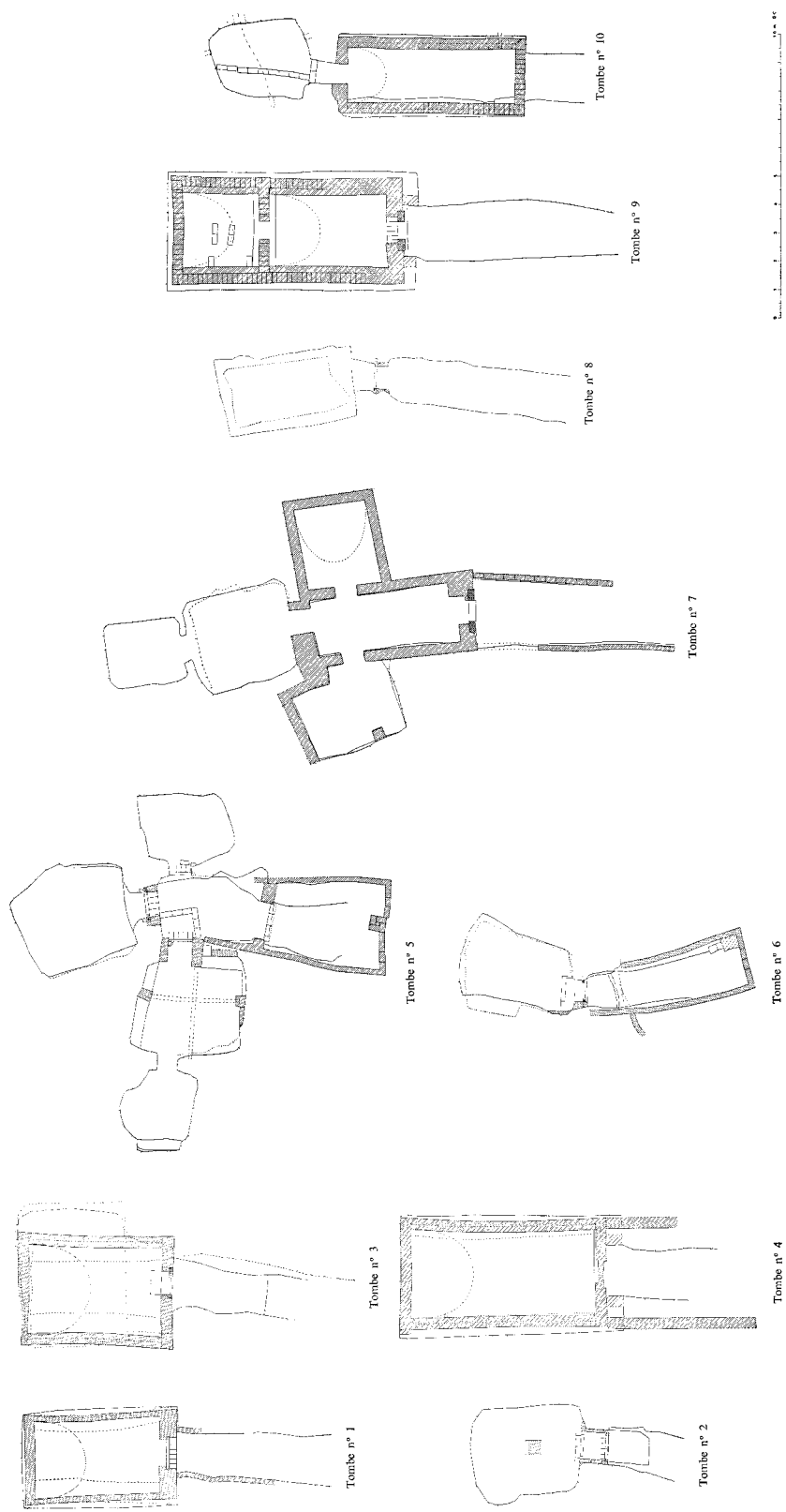


Fig. 16. — Tombes (1 à 10) (G. Castel).

dans Nécr.6 (on en rencontre aussi dans les tombes rupestres au Nord-Ouest du tell de Douch), un dépositoire à momie maçonné dans Nécr. 10, des banquettes dans Nécr. 5 Ouest 1, destinées plutôt à des visiteurs (Pl. XCIV, XCV et XCVIII).

C) ETUDE DE LA DOCUMENTATION.

Elle n'a été jusqu'à présent conduite à son terme que pour les restes humains.

B. Meyer a étudié l'apprêt de momification. De son rapport inédit nous extrayons les points suivants.

L'éviscération a dû être pratiquée par des moyens chimiques car aucune incision abdominale n'a pu être clairement observée. Les corps ont reçu une application d'un produit bitumineux noir. Des tampons de tissu obturaient parfois les narines. Les résultats de cette technique devaient être inégaux, car certains corps, au moment de l'inhumation, se trouvaient en décomposition, si bien qu'il a fallu les renforcer en les embrochant sur un pieu enfoncé dans les trous vertébraux ou en les fixant sur une claie de nervures de palmes.

On a pu observer, sur des corps de femmes, la teinture au henné des ongles et de la chevelure.

L'embaumement paraît plutôt rudimentaire : rembourrage des cavités abdominales à la paille hachée ou au chiffon froissé, linceuls faits de pièces et de morceaux. Les bandages témoignent parfois pourtant d'une recherche décorative (épis ou croisillons). Les linceuls sont rabattus ou cousus. Les têtes sont encapuchonnées et bandées, parfois en plusieurs couches.

Aucun objet (amulettes ou bijoux) n'a été recueilli au cours du démaillotage.

Des prélèvements de tissus ont été effectués pour analyse.

L'impression générale est celle d'une momification pauvre.

G. Billy a étudié sur place le matériel ostéologique se répartissant, en première évaluation, en 115 sujets : 59 hommes, 48 femmes et 8 enfants. Nous la citons : « Une telle documentation, relative à une population oasienne du début de notre ère présente un intérêt évident, ne serait-ce que par les possibilités de comparaison qu'elle offre avec les éléments soudanais de la même époque ».

Les tablettes et papyrus démotiques provenant de Nécr. 7, 8 et 9 sont en cours d'étude par B. Menu. Un fragment de papyrus semble de nature astrologique,

le reste constituant une documentation économique et comptable. Une des tablettes consigne une liste d'intérêts (*msi*) dus par divers débiteurs (Pl. XCVII, D).

Ces textes sont attribuables à la fin de l'époque ptolémaïque ou au début de l'époque romaine.

Le fragment de papyrus grec découvert dans le corridor de Nécr. 8 paraît du I^{er} ou du début du II^e s. de notre ère.

D) CONCLUSION PROVISOIRE.

L'ensemble des dix tombes collectives est très homogène : même conception architecturale, éléments communs (les portes de bois originelles). La céramique (Pl. XCVIII), les restes de mobilier sont comparables d'une tombe à l'autre, pour autant que les pillards n'aient pas œuvré trop radicalement. Les pratiques et croyances funéraires auxquelles réfère cette documentation sont celles de la religion égyptienne traditionnelle.

On peut toutefois distinguer, dans la « vie » de cette nécropole au moins deux phases.

Une phase initiale, où les monuments étaient en bon état, où les portes de bois fonctionnaient, où les ensevelissements étaient assez riches (Nécr. 5, 7, 8 et 9).

Une phase tardive, où le sol des corridors s'était exhaussé, où les portes étaient remplacées par des blocages de matériaux grossiers, où les corps, sommairement apprêtés, étaient entassés comme dans des charniers, avec très peu de mobilier ou des meubles de remploi, phase donc plutôt pauvre (Nécr. 1, 2, 6 et 10).

Ce site qui a pu être utilisé dès l'époque ptolémaïque finissante est, à plus d'un titre, en connexion avec les niveaux les plus anciens attestés, depuis la campagne de l'automne 1979, sur le site civil, où nous avons recueilli une céramique identique à celle des tombes et des ostraca démotiques contemporains des planchettes de Nécr. 9.

La nécropole était certainement abandonnée au IV^e s., marqué, sur le site civil, par un renouvellement assez profond dans la céramique (apparition de la pseudo-sigillée), la substitution générale du grec et du copte au démotique, et le changement des croyances religieuses.

Nous n'avons pu, jusqu'à présent, déterminer l'emplacement du cimetière chrétien.

V. — DOCUMENTS DE FOUILLE. ÉTUDES PRÉLIMINAIRES.

(Mieczyslaw Rodziewicz)

A) POTTERY RESEARCHES IN DOUCH (Pl. XCI, XCII et XCVIII).

According to the circumstances a surface survey was lead at the Kharga region, and analytical researches at Douch :

- a* — Surveying studies of the pottery in the Kharga area, particularly Bagawat, Qasr ez-Zayan and Qasr Ghaeita for general acknowledgment, all based on the observation of the pottery on the surface.
- b* — studies and documentary works on the pottery from Douch exhibited at the Kharga Museum (5 bottles and jugs, one plate and faience vase).
- c* — studies of the pottery from the temple in Douch excavated in 1976 and 1978/79 now deposited in the storehouse at Douch.
- d* — survey around the fortress in Douch on the sites of ancient pottery factories.

Despite the short stay at Douch I was able to identify a local deviation of the « Late Roman Ware », from which we started the detailed studies. So far we were able to distinguish 19 different forms of this ware. Introductory analyses points to a strong connection with the North African Table Ware. We were able to identify also some examples from the collection of pottery in Douch as imports from North Africa, and from the Nile Valley. The amount of this ware though is much smaller than the local copies of the « Late Roman Red Ware ». This local pottery then, would be the third large group of the egyptian table ware from the Late Roman Period and from which a preliminary identification name of « Kharga Red Ware » would be appropriate.

Along with this pottery there also is a considerable large amount of examples of painted pottery, which included jugs, bottles, and amphoras. This particular group of pottery was produced on the hill sides, what is proved by the left over refuses from the kilns, both of which were found on the surface around the Douch fortress. Consecutively it would be appropriate to propose here a « Douch

Painted Ware » name for this type of pottery which is represented by eight basic forms decorated with geometrical, and floral motives.

B) LES OSTRACA DÉMOTIQUES DE DOUCH (Bernadette Menu).

Ouest de la tribune du temple (T 24).

16 pièces, toutes incomplètes à l'exception d'*inv.* 696 et 706, dont 6 opisthographes (*inv.* 692, 695 à 699), souvent inutilisables parce que trop fragmentaires ou effacées (*inv.* 695 r° et v°, 697 v°, 699 r° et v° à 702 et 704).

Le reste consiste essentiellement en comptes et listes (692 v°, 696 r° et v°, 698 r° et v°, 705 à 707). A noter 696 v°, liste de 8 noms propres dont les noms classiques (Pasheramon, Penamon, Semataoui).

Trois textes, 692 r°, 693 et 697 r° consignent des actes contractuels ou judiciaires.

694 est un reçu « écrit en l'an 15, premier mois des Moissons, 27^e jour » (*šḥ ḥ3·t sp 15 tpj šmw sw 27*). Peut-être faut-il voir aussi un reçu dans 703.

Forteresse.

Deux pièces, dont *inv.* 810, trouvé dans les couches profondes du carré K 23 (une ligne, très bien conservée).

711 a été découvert dans la cour intérieure du mur d'enceinte Ouest (O 21) associé à trois bronzes de Ptolémée III Evergète (246/222). Texte complet, sur 6 lignes. Il s'agit probablement d'un reçu commençant par le nom du scribe. Une date figure à la fin de la ligne 3 : *ḥ3·t-sp 38* = an 38 (Pl. XCVII, C).

Sans qu'on puisse exclure, pour ce texte, les règnes de Ptolémée VIII Evergète II ou d'Auguste, la proximité des monnaies recommande fortement l'an 38 de Ptolémée II Philadelphe (24.10.248 au 23.10.247).

L'ensemble de cette documentation est de nature économique et se répartit entre la haute époque ptolémaïque et le début de l'époque romaine.

C) TRÉSOR DE MONNAIES EN BRONZE DU IV^e s. (Pl. XCVI) (Guy Wagner).

Au niveau du sol, dans la cour I du temple de Douch, a été mis au jour un petit pot en pseudo-sigillée à parois épaisses contenant environ 650 moyens et petits bronzes assez bien conservés en général.

Nous avons provisoirement mis de côté, outre des pièces totalement illisibles (40) et d'autres peu utilisables bien que déjà nettoyées par M. Ahmed Youssef (47), un ensemble de pièces susceptibles d'être identifiées au prix de quelques efforts (87) et un important lot qui reste encore à nettoyer (170).

Les plus grands de ces bronzes, peu nombreux, ont 20 mm. de diamètre, mais le gros du trésor est constitué de pièces de 10 à 20 mm., avec une forte proportion de très petits bronzes (AE 4), en particulier de Valentinien II, de Théodose et d'Arcadius.

Parmi les pièces identifiées, nous avons reconnu 41 bronzes constantiniens (Constantin le Grand, commémoratives de la mort de Constantin, Constance II), 2 pièces de Julien, 100 pièces de Valentinien I et II, 4 de Gratien, 80 de Théodose et 75 d'Arcadius, sans oublier un petit bronze d'Honorius. Dans ce lot, il y a un petit nombre de pièces barbares.

Sur les 75 pièces d'Arcadius identifiées, seules 30 marques d'atelier étaient lisibles : 16 pièces ont été frappées à Alexandrie, 8 à Antioche, 3 à Constantinople, 2 à Cyzique et 1 à Thessalonique. Cette proportion pourrait bien refléter la provenance de l'ensemble du trésor.

D) NOUVELLES INSCRIPTIONS GRECQUES DU TEMPLE DE DOUCH (Guy Wagner).

Pendant les deux campagnes, de nouveaux depinti, graffites et inscriptions grecs ont été découverts, tandis que des textes déjà connus et en cours de publication ont pu être amendés.

Depinti de militaires :

1^{er} pylône, intérieur, paroi Est, angle Sud, à hauteur d'homme. Depinto de Mousès fils de Pahermès, Latopolite, et d'Abraam, soldat Hermonthite de l'Oasis. Le premier faisait partie des *equites sagittarii indigenae* stationnés à Latopolis, le second était un soldat de la *Legio II Valentiniana* d'Hermonthis, détaché dans la Grande Oasis.

Graffites sur stuc :

Cour I, mur Ouest d'une pièce aux murs stuqués, à hauteur d'homme, plusieurs graffites finement tracés avec une pointe. Graffites d'Apollon, de Salutarius, d'Apion « originaire de la ville » (c'est-à-dire d'Hibis), de Psatre.

Depinto de Palaeus :

Sur un conduit d'écoulement des eaux en pierre, mis au jour en dégagant le mur d'enceinte Est de la Cour I, peint en noir, en grands caractères, l'anthroponyme Palaeus. Il s'agit apparemment du tailleur de pierre qui a fabriqué le conduit.

Depinti chrétiens :

Sur l'enduit du mur Nord, partie Est, de la Cour I, deux anthroponymes peints, le premier, en noir, le second en rouge.

ΠΟΠΝΟΥΘΙΟΙ ΙΟΥΔΑΣ

Dédicace à Héraklès :

Porte 2, montant Est, paroi Sud, à hauteur d'homme, inscription d'une ligne, soigneusement gravée : ΗΡΑΚΛΕΙ.

« A Héraklès ». Il s'agit d'une dédicace à Héraklès-Khonsou.

Depinto mutilé mentionnant probablement Isis :

Cour II, mur Nord, moitié Est, bord gauche et bas d'un texte mutilé et difficile. On reconnaît le mot « déesse »; il s'agit très probablement d'Isis.

Graffites de la cour du pronaos :

Sur les murs Sud (moitié Est), Est (moitiés Nord et Sud), et Nord (moitié Est), nombreux graffites gravés à la pointe fine. Plusieurs sont de longues listes ou des comptes. Leur déchiffrement est toujours difficile. L'un d'eux est incontestablement un compte d'attributions de rations de blé du IV^e s. Nous avons pu reconnaître à coup sûr les anthroponymes Petechôn, Pousis, Pistos, Psôis, Eulogios fils de Chaer(emon), Sour(ous) fils d'Hatrès, Horiôn, Artem...., Klên.....

Salle hypostyle :

Deux depinti grecs à la peinture rouge, l'un du Haut-Empire, l'autre chrétien, qui avaient jusqu'à présent échappé à notre attention, ont été repérés

respectivement sur le mur Sud, à gauche de la porte du sanctuaire, et sur le mur Est de la salle hypostyle.

a) *Une dédicace à Sarapis et à Isis de la part d'un prêtre du temple.*

Il s'agit de l'acte d'adoration (proscynème) du prêtre Psaïs fils de Psenosiris, petit-fils de Psennêsis, auprès de Sarapis et d'Isis, ses maîtres auxquels il a, en outre, en compagnie de son père et du stoliste, fait ériger une ? de Sarapis ... Le texte est daté de l'an 5 d'un empereur que la présence de l'iota adscrit invite à situer au I^{er} ou au II^e s. de notre ère.

ΤΟ ΠΡΟΚΣΥΝΗΜΑ
 †ΑΙC †ΕΝΟCΙΡΙΟC †ΕΝΝΗCΙ
 ΙΕΡΕΩC
 ΠΑΡΑ ΤΩΙ ΚΥΡΙΩΙ CΑΡΑ
 ΠΙΔΙ ΚΑΙ ΤΗΙ ΚΥΡΙΑ ΙCΙΔ
 ΕΞ ΟΜΟΦΙΛΙΑC ΙΕΡΕΥC
 ΤΟ ΠΑΤΡΟC ΕΠΑΚΟΛΟΥ
 ΘΟΥΝΤΟC ΤΩΙ CΤΟΛΙ
 CΤΗ ΕCΤΗCΑ ΤΗΝ [...]]
 ΑΠΙC [...] . . . [.] Ε [...]] ΦΛ
 . . . ΕΚ .
 Ε ΠΙ . Ε
 Ε /

L. 5, lire ΟΜΟΦΥΛΙΑC.

L. 7-8, lire CΤΟΛΙCΤΗΙ.

b) *Une invocation chrétienne.*

Texte de 8 lignes dont les 4 dernières, très effacées, promettent d'être d'une lecture ardue.

ΚΥΡΙΕ ΙC ΧC ΕΠΙΕΓΔΙ
 ΚΗCΟΝ ΜΕΓΔ ΤΟΥ
 ΕΙC CΕ ΚΑΤΑΒΛΑCΦΗ
 ΜΗCΑΝΤΟC κτλ.

Une acclamation en l'honneur des Tentyrites :

Corridor d'accès à la porte de la forteresse, sur un bloc de remploi servant de montant à une porte murée.

ΧΑΡΙΣ
ΤΟΙΣ
ΕΝΤΥΡ
ΕΥΤΩΝ

« Grâce soit rendue aux Tentyrites ». Il s'agit des soldats de Tentyris, probablement les *equites promoti secundi*.

Graffite de Flavius Isak :

Dans l'une des chambres voûtées à l'Ouest du corridor d'accès à la porte de la forteresse, celle dite du *triclinium*, sur la paroi Nord, un graffite profondément incisé dans la *mouna*.

ΦΛ Ι[Ϟ]
ΙΣΑΚ ΤΩΝ
ΤΕΝΤΥ[

« Le Christ (ou Jésus Christ). Fl(auius) Isak, du corps des centurions (ou officier des Tentyrites) ». L'état du graffite ne permet vraiment pas de se prononcer pour lire K plutôt que T au début de la l. 3 : *κεντυ[ριώνων]* ou *Τεντυ[ριτων]*.

E) LES TEXTES GRECS (Jean Gascou et Guy Wagner).

Les deux dernières campagnes sur le tell de Douch ⁽¹⁾ ont livré au total un peu plus de 400 documents grecs ⁽²⁾ écrits sur des supports variés ⁽³⁾ : nombreux

⁽¹⁾ Un morceau de papyrus grec du I-II^e siècle de notre ère (d'après l'écriture) a été toutefois découvert dans la nécropole (corridor de *Nécr.* 8; cf. ci-dessus p. 334).

⁽²⁾ Signalons cependant, mêlés à ces trou-

vailles, quelques textes coptes. Cinq ostraca, une lettre sur écorce et des débris insignifiants de papyrus.

⁽³⁾ Nous incluons dans le matériel « écrit », les ostraca incisés ou gravés.

fragments de papyrus, de tablettes de bois, d'écorce et même une tringle de fer provenant du fort, munie de deux trous de fixation, incisée au nom d'Ἐπιτυγχάνων⁽¹⁾ Néanmoins l'immense majorité des trouvailles consiste en *ostraca*.

Le nombre ne doit pas faire illusion : si le lot exhumé du fort et de ses abords frappe par son bon état de conservation, il n'en va pas de même pour les ostraca provenant du temple et de la tribune, le plus souvent très fragmentaires et détériorés du fait de l'écrasement dans les remblais et des altérations chimiques provoquées par le contact avec le *sebakh*.

Cette documentation est en correspondance étroite avec celle de la campagne de 1976⁽²⁾ et frappe par sa cohérence.

La distribution stratigraphique est la même dans tous les secteurs fouillés : les textes grecs, sur le tell, sont exclusivement liés aux niveaux les plus tardifs. La tranche chronologique est d'ailleurs fort mince : le texte le plus ancien, trouvé dans le fort, est daté du 6 août 304 de notre ère⁽³⁾. Pourtant, les ostraca assignables à la première moitié du IV^e siècle sont très peu nombreux : l'essentiel des trouvailles se concentre dans la deuxième moitié de ce siècle et les deux premières décennies du V^e. Le trésor monétaire découvert dans la Cour I du temple en décembre 1978 (environ 650 petits bronzes s'échelonnant depuis la fin du règne de Constantin jusqu'à ceux d'Arcadius et d'Honorius), et les autres trouvailles de monnaies confirment cette distribution dans le temps⁽⁴⁾.

Homogénéité et cohérence aussi sur les plans de la forme et du contenu : nous retrouvons en abondance les mêmes catégories que celles que nous distinguons pour le lot de 1976⁽⁵⁾, avec une très large prédominance de pièces relatives au ravitaillement de l'armée par l'autorité civile, épimélètes et *diatotai* (ordres de paiement, reçus d'annone et de *capita*, listes de bénéficiaires et comptes), et,

⁽¹⁾ Voir E. Bernand, *Inscriptions métriques*, n° 17.

⁽²⁾ Voir *BIFAO* 78 (1978), 28-32.

⁽³⁾ *Inv.* 755, années régnales 21 et 20 de Dioclétien et Maximien, reçu de livraisons de blé par un ὀνηλάτης, un 13 mésoré. Ce texte ne traduit pas le changement dans la manière de compter les années de règne de Maximien intervenu à l'occasion des *vicennalia* de

Dioclétien en 303/304 (voir Bagnall-Worp, *CSBE*, 70 n. 1). Un autre ostrakon, *inv.* 796, est daté d'une année régnale 13 que nous ne savons à qui attribuer.

⁽⁴⁾ Voir ici même p. 337 et *BIFAO* 76 (1976), 409.

⁽⁵⁾ Voir ci-dessus n. 3 et pour toute référence ultérieure au lot de 1976.

pour souligner cette continuité d'objet, nous rencontrons, d'un secteur fouillé à l'autre, les mêmes personnages, parfois déjà connus depuis 1976 (ainsi un épimélète Chrestos, sur lequel on peut à présent rassembler un abondant dossier).

Nous n'entrons pas dans le détail, car sur bien des points, nous ne ferions que répéter ce que nous disions sur les pièces de 1976. Nous nous contenterons donc de mettre en avant les points nouveaux, sur les plans institutionnel, social et culturel.

L'ordre de paiement *inv.* 596, délivré par Pétéuris *ἐπιμελητῆς κάστρων Ἰβείως* atteste des liens organiques entre Douch/Kysis et l'autorité municipale d'Hibis (Kharga) dont nous sous-estimons l'importance au seul vu des pièces de 1976.

Un nouvel agent, de statut incertain, apparaît dans le système des livraisons annonnaires, le *διάδοχος* Hôros, émetteur des ordres de paiement d'annonce *inv.* 365/2 à 15 et 25 à 30 et *inv.* 500. Le *διάδοχος* est en principe le remplaçant occasionnel de magistrats municipaux (Lallemand, *Administration civile de l'Égypte*, 111 n. 4), mais notre Hôros pourrait aussi être un militaire.

Les deux dernières campagnes ont livré un grand nombre d'ordres de paiement adressés à des épimélètes par des *optiones* (gradés subalternes qu'on voit souvent à cette époque mêlés aux questions d'intendance), rédigés dans une forme qui ne laisse aucun doute sur la subordination du civil par rapport au militaire.

Dans plusieurs cas, l'autorité militaire (représentée par de petits gradés, *optio*, *signifer*, ou même par un simple *στρατιώτης*) procède par ordre à des redistributions d'annonnes au bénéfice de civils (*inv.* 320, 559 et 753). Cela n'est pas aisé à interpréter.

Il se confirme que l'élément militaire était monté : *inv.* 366 donne une liste de 13 *καμηλίται* légèrement équipés, *ἀρματοῦραι* (cf. aussi *inv.* 77 et 609), ce qui est le propre de corps auxiliaires mobiles, habitués aux patrouilles dans le désert.

L'anthroponymie de ce milieu, bien que mêlée (notamment de noms occidentaux rares comme Marsôn et Touriôn, *inv.* 239 et 250), indique dans l'ensemble un recrutement indigène, et même local (un *ὄασίτης* bénéficiaire d'annonnes d'après *inv.* 498). Mais, comme nous le remarquons à propos du lot de 1976, une bonne part de ces militaires est originaire des garnisons du *limes*

thébaïn : plusieurs attestations de Tentyrites, dont un *optio* (*inv.* 51, 129, 90 + 364 et 709), un *optio* de Thèbes (*inv.* 501), un Hermonthite (*inv.* 580).

Parmi les allogènes, notons le *σαρακηνός* Abram (*inv.* 90 + 364)⁽¹⁾ et peut-être un Mazique (*inv.* 588 + 639).

Ces auxiliaires, lors de leurs visites à Douch, y recevaient leurs rations (nous savons à présent qu'ils mangeaient de la viande de porc, d'après le *λόγος χοιριδίων* *inv.* 239, et de chèvre, d'après le *λόγος ἡγίνων* (*sic*) *inv.* 662), mais aussi, ce qui est nouveau pour nous, leur solde, en talents d'argent (liste de *tirones*, *inv.* 690; cf. *inv.* 216, 661 et 716), et en myriades de deniers (*inv.* 216). Ils avaient droit à l'*hospitas* chez l'habitant, comme le confirme un nouveau billet de logement concernant un groupe de 5 hommes (*inv.* 250, publié ici-même, plus bas).

Les noms chrétiens, comme nous le remarquons pour le lot de 1976, ne sont pas rares chez les soldats, ce qui continue à opposer fortement ce milieu à celui des notables civils de Kysis. On entrevoit cependant, tout au long de la période que nos textes documentent, une coexistence assez routinière des diverses confessions. Dans le curieux ordre de paiement *inv.* 559, un *signifer* Pétros ordonne à l'épimélète Chrestos de délivrer 1 *marion* de vin au *ιερεύς* Apellôs : *ιερεύς* peut à cette époque désigner aussi bien le prêtre chrétien que le desservant d'un culte local traditionnel.

Diverses pièces isolées, parce qu'elles nous transportent dans un autre ordre de vie institutionnelle et d'activités méritent une mention spéciale.

Inv. 650 atteste à Kysis l'existence d'un établissement de bains affermé (*βαλανείον*; cf. plus bas). Un *δρομεδάριος* apporte, d'après *inv.* 520, des ceintures de papyrus (*ζώναι παπύρου*), de la vallée du Nil sans doute (traces d'un commerce?). La paysannerie de Douch, ses *γεωργοί*, mais aussi les propriétaires fonciers, *γεοῦχοι*, apparaissent à l'arrière-plan de l'organisation annonaire qui absorbe leurs productions (*inv.* 320, 145, 369 et 787).

Accédons-nous enfin, avec *inv.* 185, jusqu'au niveau de l'histoire locale? Dans cette lettre, une certaine Sophie se plaint à un notable de Kysis d'ennuis causés par des *βάρβαροι* et lui réclame quelque compensation. Allusion à un raid de

⁽¹⁾ Cet Abram est peut-être à identifier avec l'*optio* Abraam de *O. Douch* *inv.* 76/72,2 publié dans *BIFAO* 78 (1978), 32, l'abré-

viation *σαρ()* en regard de son nom devant probablement se résoudre *σαρ(ακηνός)*.

nomades, ou peut-être, plus routinièrement, aux excès commis par les troupes cantonnées chez l'habitant (cf. pour l'équation $\beta\acute{\alpha}\rho\beta\alpha\rho\sigma$ /soldat *P. Abinn.* 34 n. 6 et Smith *Enchoria* 4 (1970/71), 61-66).

Nous voudrions, pour conclure, poser le problème des relations entre nos textes et leur environnement archéologique. Disons tout de suite qu'elles sont difficiles à établir. Nos ostraca ont le caractère de pièces de rebut, jetées au hasard après usage et n'aident pas, sauf en ce qui concerne la datation, à interpréter ce qui les entoure, notamment les structures. La découverte, en 1978, à l'Est de la Cour I, du dossier fracassé du $\delta\acute{\iota}\alpha\delta\omicron\chi\omicron\varsigma$ Hôros, laborieusement remonté, a pu un temps nous faire espérer la possibilité d'une relation fonctionnelle entre ces pièces et le lieu de leur découverte, mais en novembre 1979, des ostraca de ce même dossier ont commencé à « sortir », à l'Ouest de la tribune.

Il y a toutefois deux exceptions : un ensemble de 8 pièces en très bon état, relatives aux activités de l'épimélète du vin Chrestos, pendant une année indictionnelle 7, à l'extrême fin du IV^e siècle, a été découvert groupé sur le sol de la salle V du carré K 22 à l'intérieur du fort, ce qui est certainement de nature à éclairer les fonctions de ce local. La corrélation est plus frappante encore dans le cas des locaux I à III de la desserte du fort : de nombreux restes d'abattage d'animaux ont été découverts dans les cuisines et en même temps un bon nombre d'ostraca consignaient des comptes de livraisons de viande aux soldats.

Les deux textes suivants sont présentés à titre d'illustration :

1) *Billet de logement* (Pl. XCVII, A).

O. Douch inv. 78/250

fin du IV^e siècle

10,5 × 10,5 cm.

εις τὴν οἰκίαν Ψενπνουθ(ίου)

Παῦλος

Προβίνος

Παπνούθης

Μάρσων

Σαβεῖνος

2) *Reçu de loyer d'un bain* (Pl. XCVII, B).

O. Douch inv. 79/650

fin du IV^e siècle

ιγ ἰνδικ(τίων) ἐσχον δι(ὰ) Ψακαῦ
 ὑπὲρ υἱ(οῦ) Ψεννήσιος
 ὑ(πὲρ) μισθοῦ βαλανείου
 σίτου (καγκέλλω) μ(άτιον) α σεσημίω-
 μαι ἐγὼ Ἀννούμερις

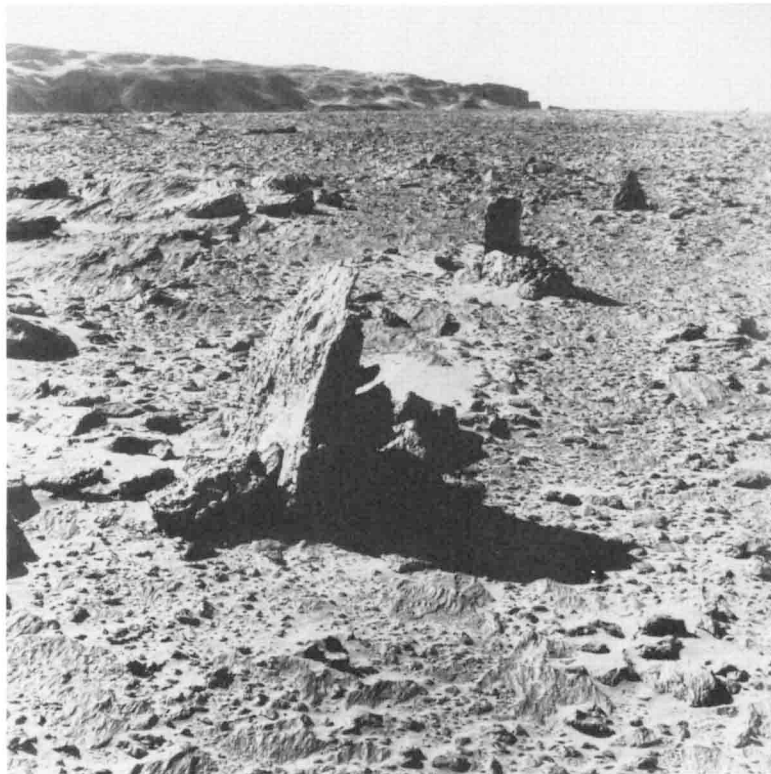
« 13^e indiction j'ai reçu, par l'intermédiaire de Psakau, pour le compte du fils de Psennèsis, au titre du loyer du bain, 1 mation de blé/*cancellus*. Signé de moi, Annoumérés ».



A. — Vue générale de la forteresse, angle Nord-Ouest.



B. — 'Ayn al-Burīq, anciens champs.



A. — Cairns dans la montée du col.



B. — « Rails » convergeant en haut du col.



A. — La deuxième cour du temple à la reprise des fouilles en 1979. Vue du Sud.



B. — La deuxième cour à la fin des fouilles.



A. — L'installation VIII : au centre un piédestal récupéré dans le temple; à côté, une sole; sous l'escalier, un chaudron.



B. — L'enfilade I, II, III, III' et la ruelle.



A. — Niche et huisserie de la porte de III et trace de l'escalier menant au premier étage.



B. — Alignement de dalles devant la scène de la paroi extérieure Ouest du vestibule.



A. — Plaquette de verre coloré selon la technique du *millefiori*. Trouvée dans II.



B. — Lame d'ivoire incisé et coloré. Trouvée dans II.



C. — Statuette de femme en calcaire. Trouvée dans II.



A. — Première cour du temple : constructions du Bas-Empire reposant directement sur le dallage.



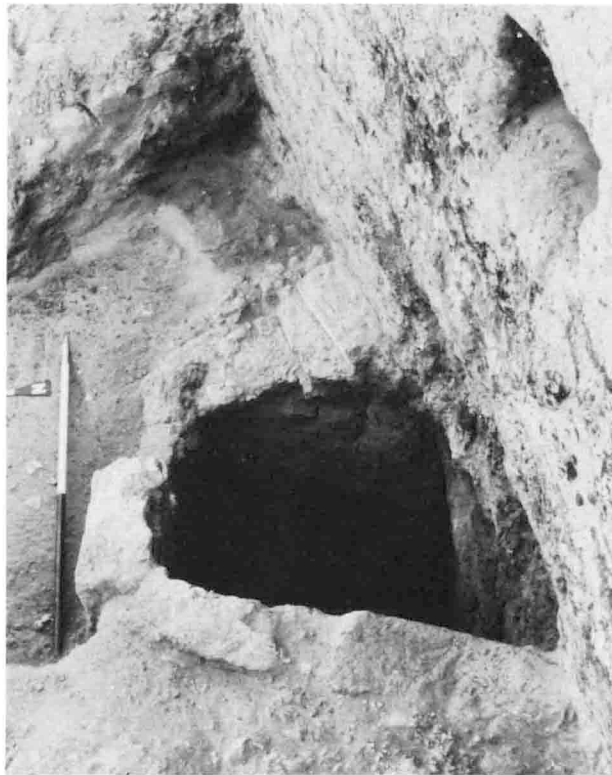
B. — Première cour après la dépose des constructions du Bas-Empire.



A. — Porte Sud-Ouest dans la première cour.



B. — Porte en grès du fort.



A. — Puits d'accès à la voie souterraine.



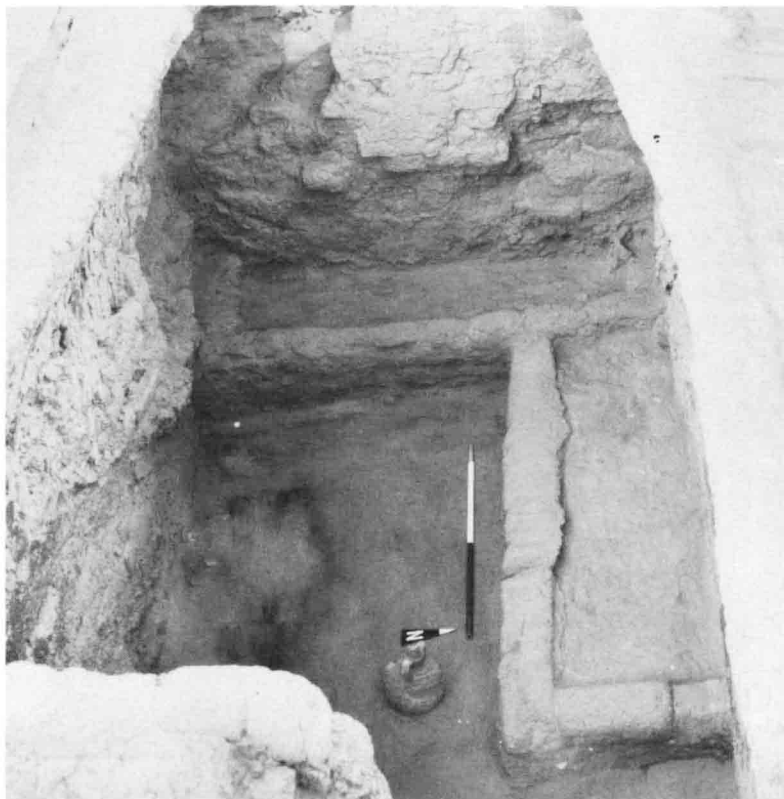
B. — La porte monumentale et son parvis de pierre.



Secteur situé à l'Ouest de la tribune : rampe d'accès, coupe stratigraphique et porte monumentale en briques.



A. — Desserte du fort : la chicane.



B. — Desserte du fort : le triclinium.



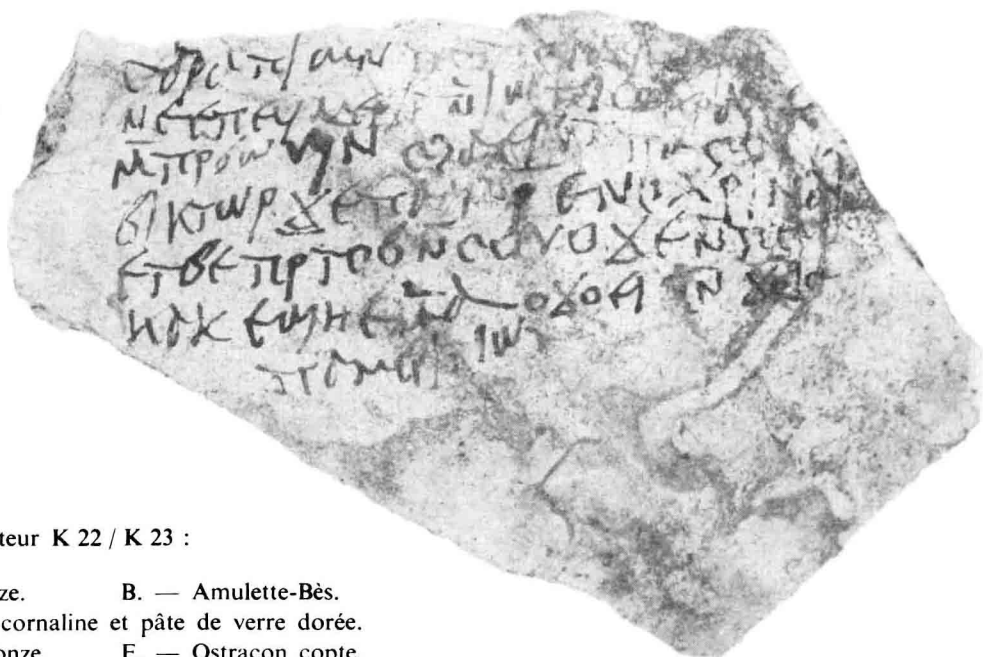
Desserte du fort : le corridor.



A. — Secteur K 22 / K 23 : le secteur vu du Nord avant la fouille.

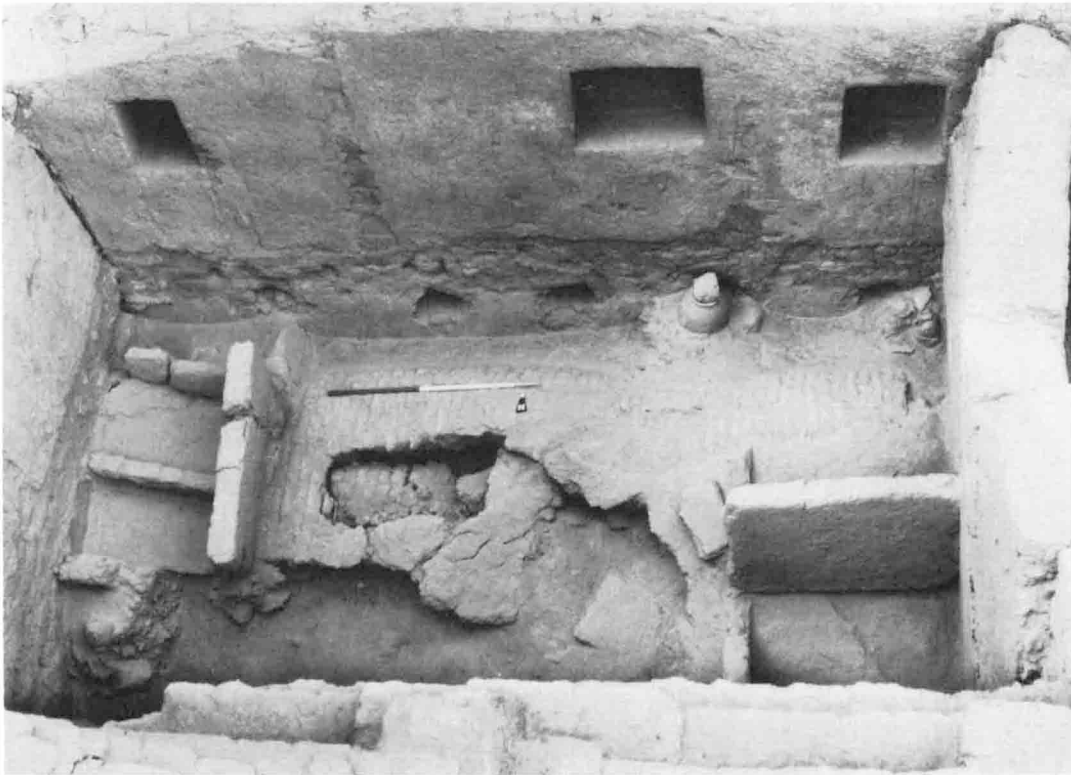


B. — K 22 / K 23 : dernier sol atteint et porte percée dans le mur d'enceinte Sud.



Objets provenant du secteur K 22 / K 23 :

- | | |
|---|----------------------|
| A. — Colombe en bronze. | B. — Amulette-Bès. |
| C. — Collier en corail, cornaline et pâte de verre dorée. | |
| D. — Harpocrate en bronze. | E. — Ostracon copte. |



A. — Secteur O 21 / O 22 : salle III.



B. — Secteur K 21 : la semelle du mur d'enceinte et l'angle Nord-Ouest du fort.



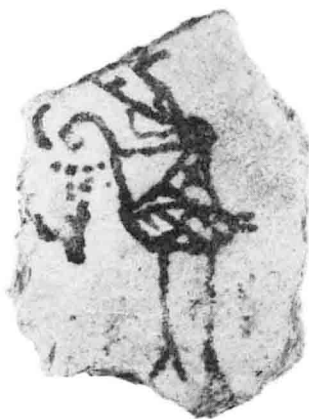
A. — Sphynge en bronze.



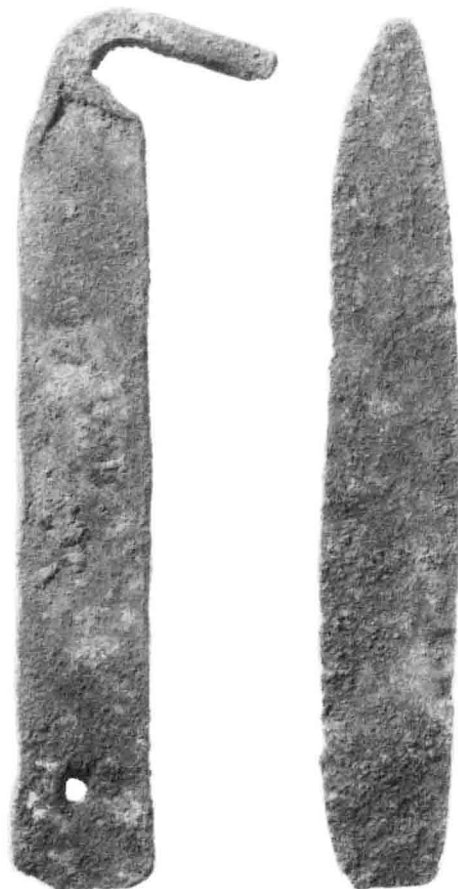
B. — Poupée en terre crue.



C. — Fiole en bronze.



D. — Tesson figuré.

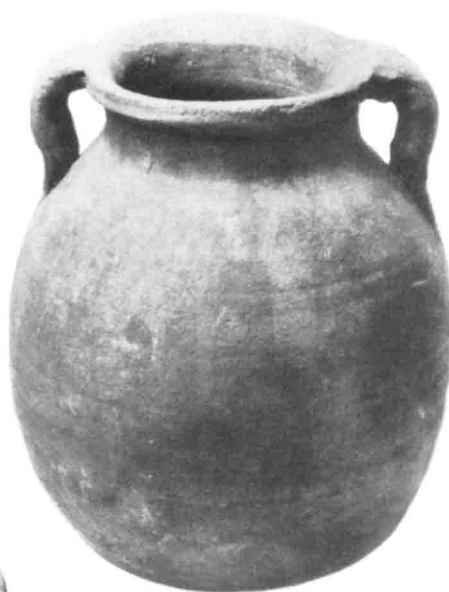


E. — Rasoir en fer.

Objets provenant des secteurs O 21 / O 22 et K 21.



A. — Gourde.



B. — Jarre à deux anses.



C. — Bouteille décorée.



D. — Cruchon à anse.



E. — Cruchon à bec.

Céramique du Bas-Empire provenant du temple et de la forteresse.



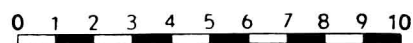
A. — Terrine.



C. — Lampe-grenouille.



B. — Coupe pseudo-sigillée.



E. — Entonnoir.

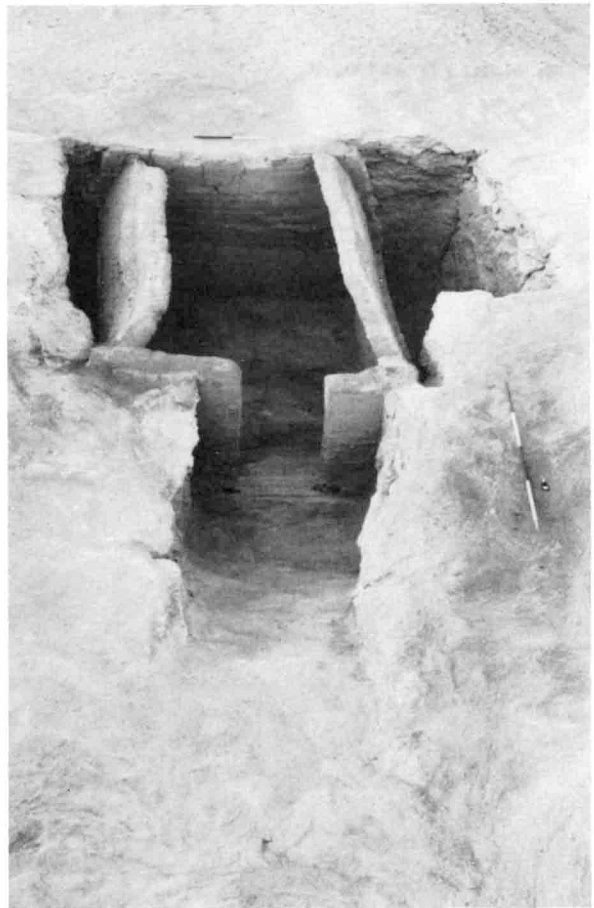


D. — Passoire.

Céramique du Bas-Empire provenant du temple et de la forteresse.



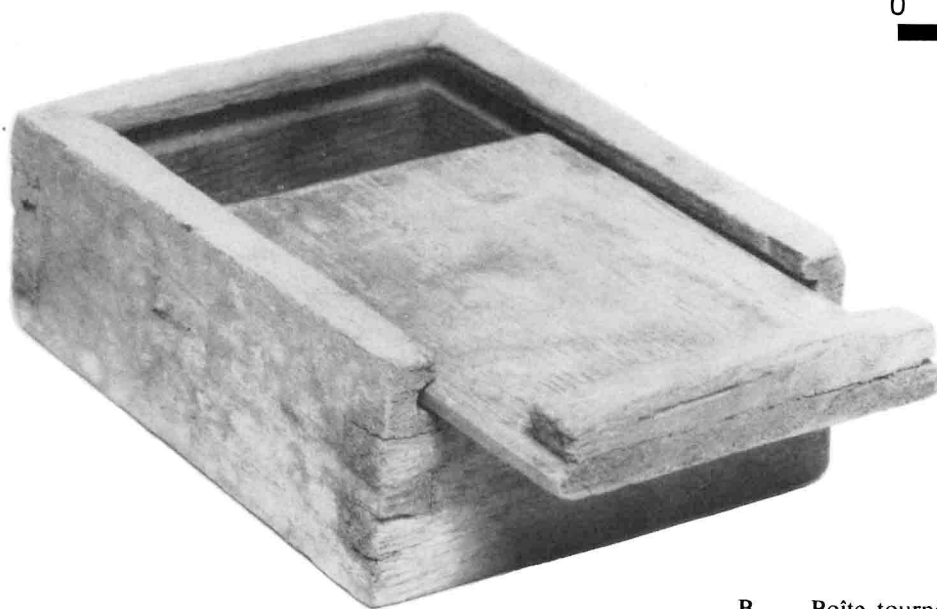
A. — Tombe N 9.



B. — Tombe N 3.

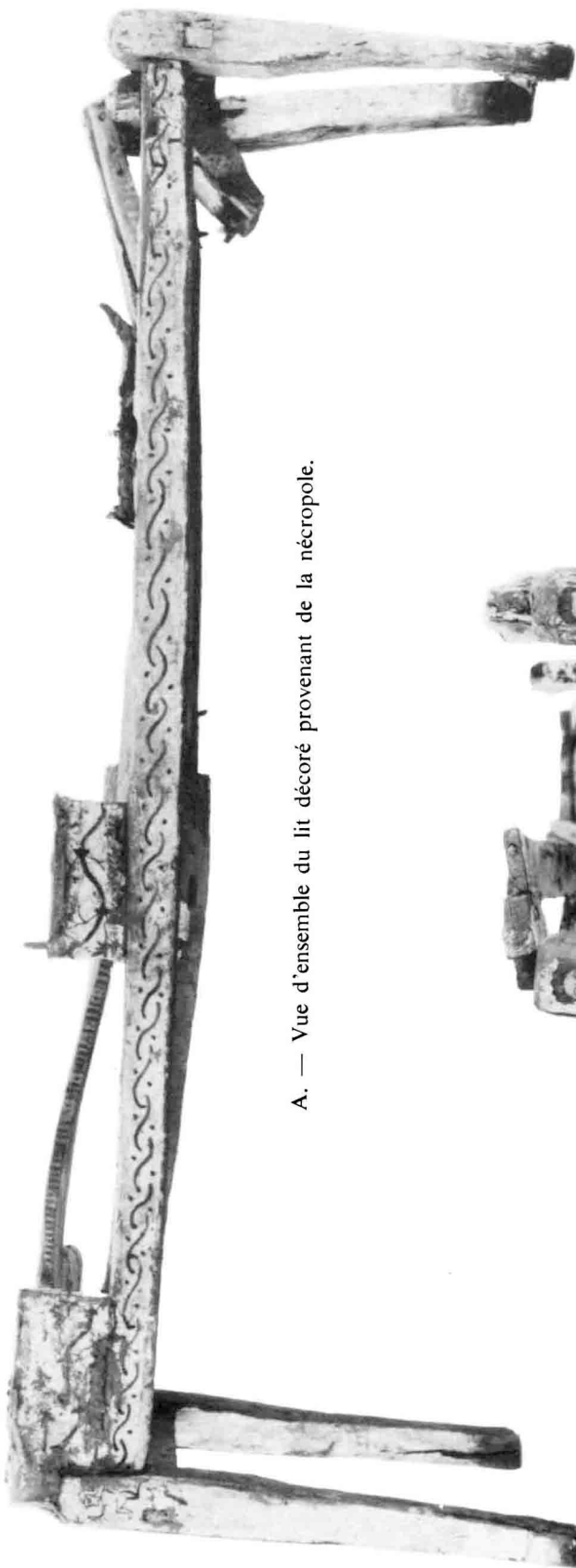


A. — Vase en verre soufflé.

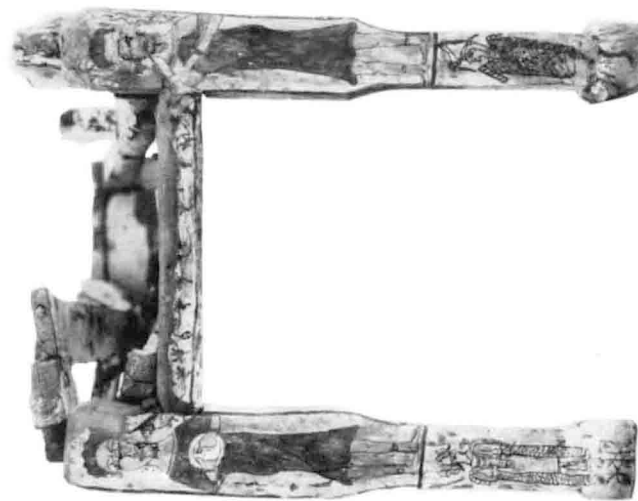


B. — Boîte tournée en bois.

Objets provenant de la nécropole.



A. — Vue d'ensemble du lit décoré provenant de la nécropole.



B. — Face avant des pattes.



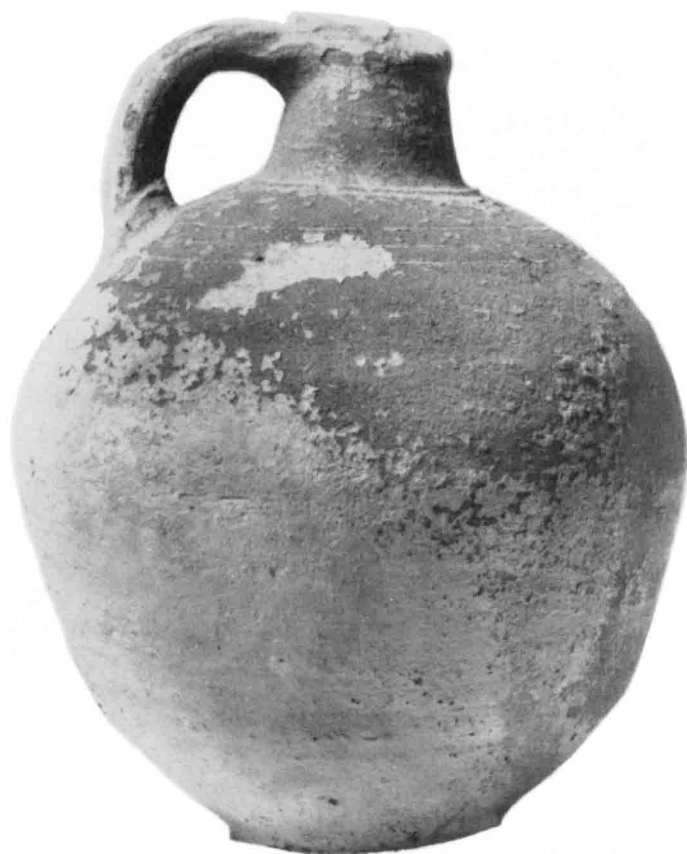
Monnaies provenant du trésor du temple.



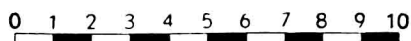
A. — Gobelet-tulipe.



C. — Vase à cheveux.



D. — Cruche à anse.



B. — Terrine.



E. — Brûle-parfum.



F. — Lampe-grenouille.

Céramique provenant de la nécropole.